

COLLECTION MÉMOIRE (S) D'ÉTAMPES — VOLUME 24

Joëlle SURPLY

*Les Femmes pendant la Seconde Guerre mondiale :
un regard porté sur les Étampoises*

Ville d'Étampes — Pôle des Affaires culturelles, du Patrimoine & des Archives,
en partenariat avec l'association Les Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne,
et avec le soutien du Département de l'Essonne

Février 2022

Illustrations de la couverture : Le travail des champs et le travail en usine – photos anonymes 1943-1944

Collection Mémoire(s) d'Étampes — ISSN : 2417-3851
dirigée par Clément Wingler

**Une publication des Archives municipales d'Étampes :
Pôle des Affaires culturelles, du Patrimoine & des Archives
4, rue Sainte-Croix — 91150 Étampes
Dépôt légal à parution — Février 2022**

En 1939, en France, la société est construite sur le modèle sexué de « l'homme pourvoyeur, de la femme ménagère ». La coutume, le droit, la religion maintiennent la femme dans un statut d'infériorité et dans le rôle d'épouse et de mère, souvent avec son consentement. Pendant les années de conflit 1939-1945, les femmes vont subir et/ou surmonter les épreuves de la guerre, de la faim, du froid, de la peur, de l'occupation par l'armée allemande. La Wehrmacht s'installe à Étampes le 15 juin 1940. Outre le poids des exactions, des réquisitions, des pénuries, la ville supporte deux bombardements, en 1940 par les Allemands et en 1944 par les alliés. Pendant la durée du conflit, les femmes vont construire leur destin en enchevêtrant les rôles au service de la famille ou de la patrie.

Voir ANNEXE 1 : évènements nationaux et étampois entre 1939 et 1945

Dans la rubrique « *La vie suit son cours* » (constat ou souhait ?), l'hebdomadaire *L'Abeille d'Étampes* paru le 19 août 1939 décrit en première page les tensions vécues par les Étampois qui « *jouissent de leurs vacances en toute tranquillité sans rien changer de leur manière de vivre* », tout en percevant les menaces de guerre. Ainsi « *chacun est [il] prêt s'il le fallait à répondre à l'appel du pays en danger* ».

De fait, les Étampois, comme tous les Français, ne croient plus que la guerre de 1914-1918 sera « *la der des ders* », la dernière des guerres. Ils ressentent « *une inquiétude chaque jour accrue* »¹ et les esprits se préparent à subir un nouveau conflit.

Entre 1939 et 1945, les évènements liés à la Deuxième Guerre mondiale tels que la « drôle de guerre », la mobilisation puis la démobilisation des soldats, l'occupation allemande, le service du travail obligatoire, les bombardements, l'organisation et les faits de résistance² ou de collaboration affectent, bouleversent, détruisent, parfois transcendent, la vie de tous, hommes, femmes et enfants. Cependant, la guerre est bien souvent appréhendée comme une affaire de militaires, et partant, une affaire d'hommes, quand on évoque la violence des conflits, la dureté de l'emprisonnement, le courage et le sacrifice de sa vie. Précédant de peu le bombardement du 14 juin 1940, c'est l'image qui est traduite dans l'affiche que font rédiger et placarder sur les murs d'Étampes, MM. Maurice Dormann, sénateur, et Léon Liger, maire³. On peut y lire que « *Nos troupes héroïques tiennent toujours et retardent la marche de l'ennemi qui s'essouffle* ». Cependant, de nombreux travaux⁴ analysent aussi ce qui se passe « à l'arrière ». Ils visent, en particulier, à donner de la visibilité aux comportements des femmes. Sont abordées certaines de leurs trajectoires qui se déclinent entre abnégation, effacement et engagement, que ce dernier soit orienté vers les soins à la famille, la résistance ou la collaboration avec Vichy.

Le regard qui est porté sur les évènements et les acteurs a pu se modifier depuis la fin du conflit. Les justifications politiques ou sociales, l'orientation de la communication et de la propagande et tout simplement les « valeurs républicaines » ont évolué en plus de soixante-quinze ans. Ainsi,

le rôle du soldat, celui du prisonnier, trouvent-ils une nouvelle interprétation⁵. De même, l'irruption du genre⁶ dans la littérature permet-elle de revisiter, en la valorisant, la place des femmes entre 1939 et 1945. Nous nous efforcerons de restituer la perception des années de guerre sans nous interdire de la nuancer par des perspectives nouvelles.

Pendant la période observée, les parcours féminins se déroulent dans un double contexte, d'une part celui d'une situation politique, militaire, inédite, et d'autre part celui d'une société dans laquelle la structure et les interactions sociales sexuées définissent, autorisent, facilitent ou contraignent la position et/ou l'action des femmes.

Nous nous attachons à repérer de quelle manière les femmes vont exister, la place et le rôle assignés ou construits qu'elles vont subir ou assumer tout au long de la durée du conflit. Les femmes ont peu écrit sur « leur » guerre, peut-être car elles ne voient que la continuation « normale et ordinaire » du rôle qu'elles tiennent dans la société. Elles n'ont évidemment pas été considérées comme des personnages centraux dans la conduite ou la résolution du conflit. Elles apparaissent donc le plus souvent « en creux » dans les récits proposés par d'autres. Les sources utilisées dans ce texte prennent appui, notamment, sur des documents d'archives de la ville d'Étampes ou du département de l'Essonne, des publications de Clément Wingler,⁷ la mise en ligne de l'ouvrage de Collard par Bernard Gineste, et les travaux du *Corpus étampois*. Il convient d'y ajouter des chiffres, des statistiques dont il faut parfois relativiser la portée et/ou l'exactitude. En effet, d'abord tout n'est pas regardé, quantifié, avant la fin de la Seconde Guerre⁸. Ensuite, au cours du temps, les modes de recensement des personnes, la définition des métiers et du travail féminin, le type de données collectées ont varié. Il peut en résulter des biais d'appréciation dans l'analyse et des « angles morts » d'observation.

Nous appréhenderons la place et le rôle des femmes dans un quotidien difficile et incertain. Nous nous intéresserons également à celles qui ont bousculé les codes, transgressé les règles, en combattant, en résistant... ou en collaborant avec l'ennemi. Nous évoquerons les femmes que la guerre a plus particulièrement meurtries en raison de leur origine ou de leur engagement. Notre conclusion s'attachera à identifier les évolutions à l'œuvre dans le destin des femmes à l'issue de cette période éprouvante.

LA VIE QUOTIDIENNE DES FEMMES DANS UNE ÉPOQUE TERRIBLE ENTRE 1939 ET 1945 : PROTÉGER ET NOURRIR LA FAMILLE

Vouloir embrasser le rôle « des » femmes peut sembler prétentieux ou inadapté. En effet, les destins ne se ressemblent pas. Mais tous sont aussi façonnés, au moins partiellement, par la situation démographique, économique d'avant-guerre comme par les événements militaires et politiques tragiques et exceptionnels du conflit.

En outre, il faut tenir compte du modèle de société construit sur le paradigme de la famille où le « père [est] *pourvoyeur et la mère ménagère* »¹⁰. La division sexuée du travail dont le socle est « *l'identification, la différenciation et la hiérarchisation* »¹¹ soutient l'ordre social. Il revient au père d'assurer les besoins matériels de sa famille. La sphère publique lui est réservée. La femme a souvent circonscrit son rôle, dans la sphère privée, à ce qui est acceptable dans un milieu juridique, politique¹², professionnel et même religieux dominé par les hommes. La place des femmes est caractérisée par un statut d'infériorité, conféré par le droit¹³, exalté par l'Église¹⁴, et largement approuvé par la population française, y compris par les femmes elles-mêmes. Le 5 mars 1848, un décret avait instauré le suffrage dit universel¹⁵... car il concernait tous les hommes, mais seulement les hommes. L'accès des femmes au droit de vote agite la presse. C'est ainsi que René Collard, directeur du journal *L'Abeille*, interpelle les députés dans son numéro du 23 mars 1935 [p. 13] : « *de deux choses l'une : ou la femme est assez grande pour mériter le droit de vote, et, dans ce cas, elle est mieux placée que quiconque pour en décider ou la femme doit continuer d'appartenir à la catégorie négligeable des enfants et des militaires* »¹⁶ et alors, Messieurs du Parlement, laissez-la à son sort ». Sans le référendum féminin suggéré par Collard, les femmes attendront le 21 avril 1944 pour pouvoir se rendre aux urnes.

Le cantonnement des femmes aux tâches du foyer, s'il relève de valeurs socialement partagées, est aussi conforté par le contexte démographique et économique d'avant-guerre.

Un contexte démographique « anémié » : l'enrôlement des femmes au service de la politique nataliste et familiale de Vichy

La France est confrontée à un problème démographique caractérisé par une baisse de la natalité. S'il est difficile d'en définir les causes avec certitude, on peut avancer que les différentes crises et dommages infligés au pays ont concouru à « *l'anémie démographique* »¹⁷. En effet, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e la France a été durablement meurtrie et affaiblie par des événements dramatiques dont les effets ont continué à se faire ressentir des décennies après leur déroulement. Il s'agit des blessures de la guerre franco-prussienne de 1870, de la hausse de la mortalité infantile en 1871¹⁸ puis en 1911, de la perte d'un million trois cent quarante-cinq mille soldats lors de la guerre de 1914-1918, des décès de deux cent quarante mille personnes de la grippe espagnole, du chômage causé par la grande dépression¹⁹. Selon Pison²⁰, les conséquences des décès militaires et plus particulièrement ceux des plus jeunes hommes (24 % des soldats tués entre 1914 et 1918 ont vingt ans) sur le déficit des naissances ne s'effacent qu'au terme d'un siècle. L'anémie démographique n'a cependant pas affecté profondément Étampes, ville prospère, dont les chiffres de population augmentent lentement depuis la fin du XVIII^e siècle²¹ pour atteindre 10 610 habitants en 1936.

Voir ANNEXE 2 : France, pyramides des âges
--

« La natalité tombe [...] de 146 naissances pour 10 000 habitants en 1939 à 131 en 1941. C'est la plus faible natalité enregistrée en France depuis 150 ans, exception faite des années de guerre 1915-1919. En revanche, un redressement remarquable s'effectue en 1942 »²². La France comptait 38 670 000 habitants en 1918 et on recense 41 500 000 habitants en 1935. Si la natalité a repris après la Grande Guerre, la baisse des naissances est constatée avant même 1939. À partir de 1935 « le solde naturel [de population] devient négatif en raison de la faible fécondité, entraînant d'autant plus une faible natalité que les générations en âge de féconder sont peu nombreuses ». « En 1940-1941, ce déficit s'aggrave considérablement. De 36 057 en 1939, il passe à 199 718 en 1940 et à 160 040 en 1941, soit une augmentation de 330 p. 100 du déficit d'avant-guerre »²³. La reprise de la natalité devient ainsi objet de propagande. Une affiche de la *Revue de l'Alliance nationale « contre la Dépopulation »*, intitulée « Vitalité française » (n° 379, novembre-décembre 1946) affirmera encore après la guerre : « sans enfants aujourd'hui, plus de France demain ».

« Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés ». C'est ainsi que Philippe Pétain résume dans son discours du 20 juin 1940 les causes de la défaite française. Il s'agit, en particulier, de la faible natalité et de « l'esprit de jouissance [qui] l'a emporté sur l'esprit de sacrifice ». Pour Pétain, les solutions s'inscrivent dans la « Renaissance nationale²⁴ » fondée sur le triptyque « Travail, Famille, Patrie ». La patrie serait sauvée en réservant le travail aux hommes et la famille aux femmes.

La politique nataliste et familiale de Vichy constitue un instrument au service du nouveau régime. En effet, « toucher le corps social sous l'angle familial [...], c'est faire adhérer le pays tout entier à la politique du Maréchal²⁵ ». La diffusion du message vichyssois s'appuie sur une propagande intense par affiches, chansons²⁶, communication à différentes catégories de citoyens considérés comme des relais de diffusion (étudiants, prêtres, enseignants). Une brochure est adressée le 23 mai 1942 aux maires des communes rurales, dont celles de Seine-et-Oise²⁷. Il s'agit de « confier [aux édiles] la tâche de raviver ni plus ni moins la mystique familiale en France », de promouvoir « terre et famille, ces deux valeurs réfugiées autour de nos mairies ». Si l'ensemble de la population est concerné par la mise en application des principes vichyssois, les femmes, en tant que mères et responsables de l'ensemble des tâches « ménagères », sont des actrices de premier plan. La recherche de leur adhésion à la politique familiale vise à les transformer en alliées de la Renaissance nationale.

Jusqu'en 1943, des femmes vont être sensibles à la propagande de Vichy qui valorise le rôle des mères dans la contribution aux efforts de la nation. Les journaux féminins exaltent la « fée du logis » qui sait atténuer les rigueurs de l'époque dans la douceur de la maison. L'écrivaine Colette²⁸ s'adresse aux femmes en publiant astuces et recettes pour affronter la faim et le froid. L'adhésion des femmes relève aussi de leur soulagement de voir la fin des combats qui évite les atrocités de la Grande Guerre. Elles espèrent que Pétain obtiendra rapidement le retour des prisonniers de guerre²⁹, en particulier celui des huit cent mille d'entre eux, hommes mariés, dont l'absence du foyer se fait durement sentir. Les premiers prisonniers reviennent à Étampes en octobre 1941. Pour nombre de femmes, manœuvres, journalières, domestiques, le travail à la maison, accompagné d'allocations familiales, apparaît à la fois comme plus gratifiant et moins contraignant que d'épuisantes tâches à l'usine ou dans les champs. Et, enfin, il ne faut pas oublier que Pétain, au début de la guerre, est encore auréolé du prestige de combattant qu'il a gagné durant la Grande Guerre. L'acceptation des femmes à la politique familiale

de Vichy ne se confond pas avec un consentement idéologique aux orientations nationalistes et xénophobes qu'empruntera ensuite l'un des vainqueurs de Verdun.

Les femmes sont effacées « légalement » du travail et de la vie publique pour se mettre au service de la politique nataliste d'abord, familiale ensuite. Dans le rôle de mère, elles sont censées justifier leur place dans la société et ainsi acquérir une forme de légitimité conférée par le soutien au pilier « famille » de la politique vichyssoise. Des mesures d'incitation soutiennent le dévouement féminin à la famille. Elles s'inscrivent dans le prolongement de dispositions prises sous la Troisième République, comme la prestation d'allocations familiales (mars 1932). Le régime de Vichy donnera aussi du lustre à la fête des Mères et à l'attribution du prix Cognac-Jay réservé aux familles nombreuses.

L'éloignement des femmes de l'emploi salarié est conforté par les effets de la crise économique venue des États-Unis.

Un contexte économique déprimé : une nouvelle opportunité d'évincer les femmes de la sphère professionnelle

En 1936, la population active française compte 19,3 millions de personnes, dont 35 % de femmes³⁰. Le salariat a progressé depuis le début de la révolution industrielle. Et, c'est d'abord dans le secteur secondaire (36,2 % de la population active en 1936) que le chômage frappe durement les entreprises depuis les années 1931. La prise en compte des formes de chômage total et partiel dans l'emploi salarié aboutit à l'évaluation de 10,1 % de chômeurs en France, chiffre voisin de ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni³¹. « *Le recensement des chômeurs de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne, effectué en 1938 à la demande du gouvernement dans le but de favoriser le reclassement [...] témoigne de la montée du chômage structurel au cours des années 1930. En 1938, le nombre des chômeurs âgés atteignait 25 % contre 10 % en 1936, l'âge se révélant d'autant plus discriminant qu'il était souvent associé à une longue inactivité et à une spécialisation faible ou caduque* »³². Les catégories les plus touchées correspondent aux postes les moins qualifiés, à l'exemple des manœuvres [*ibid.*]. Le passage aux quarante heures hebdomadaires³³ privilégie l'embauche des salariés les mieux formés et tend alors à pénaliser l'emploi féminin, comme d'ailleurs ceux des hommes âgés de plus de cinquante ans et des étrangers.

La responsabilité des femmes salariées dans le développement du chômage est pointée : elles spolient les droits de la population masculine. Les écarter de l'emploi présente un double avantage, celui de détendre la tension sur l'emploi, celui de les remettre dans le droit chemin de leur mission au sein du foyer. Ainsi, les lois du gouvernement Laval, du 16 juillet 1935, dans le but de réduire encore de 10 % les dépenses gouvernementales en période de difficultés économiques, affectent-elles plus particulièrement l'emploi des femmes dans la fonction publique par des quotas, des diminutions ou suppressions de droits sur les indemnités ou les pensions de réversion³⁴. Encore en 2009, la Commission de la condition de la femme a souligné que « *les crises financières et économiques n'avaient pas les mêmes répercussions sur les deux sexes, les femmes étant plus rudement touchées, en particulier les femmes démunies, les migrantes et les femmes appartenant à des minorités* »³⁵. Cette remarque pointe le lien entre le statut des femmes, leur place et leur type d'engagement dans la société et leur vulnérabilité dans les crises. Cependant, les crises peuvent être aussi l'opportunité d'occuper des emplois masculins, de démontrer l'importance

professionnelle des femmes. Que ce soit en 2020-2021, à l'occasion de la pandémie de la Covid 19, ou pendant les séismes des deux guerres mondiales, les munitionnettes, les dactylos, les institutrices, les infirmières, les commerçantes et les caissières des magasins sont devenues visibles, car leurs activités se sont révélées essentielles pour le bien de tous. Pour autant, la question reste celle de la reconnaissance. Ainsi, les ouvrières de la Grande Guerre ont-elles été effacées pour valoriser les combattants.

Comment repérer et mesurer les emplois tenus par les femmes alors que « *le classement [du travail] des femmes est souvent affaire d'interprétation* »³⁶. Il incite à « *une pluralité de significations sociales et est donc susceptible de plusieurs traitements statistiques* »³⁷. Le classement de l'activité professionnelle des femmes a pu s'opérer selon un mode dominant de pensée cohérent avec leur statut sous domination³⁸. Ainsi, avec le choix d'un recensement familial des emplois, l'activité des femmes a-t-elle parfois été comptabilisée sous la profession du mari, notamment dans l'agriculture, le commerce ou l'artisanat. En outre, les femmes ont souvent exercé des métiers à domicile, de manière intermittente, difficiles à observer et à catégoriser, même selon le critère du versement d'une rémunération. À la fin du XIX^e siècle, un recensement individuel et non plus familial des professions, ainsi que la distinction entre population active et non active, sont mis en place. Les femmes de tous âges, célibataires ou mariées, représentent alors 30 % de la population active³⁹. En 1936, 35 % des femmes travaillent. Mariées, elles quittent leur fonction à la naissance des enfants. De plus en plus, elles occupent des emplois salariés, travaillent dans les usines, mais elles bénéficient aussi du développement du secteur tertiaire. Elles sont alors dactylos, employées à la Poste. Leur formation, souvent dans une école primaire supérieure (34,4 % d'entre elles), les conduit aussi vers des métiers « féminins » de soins, en tant qu'infirmières. En 1932, elles représentent déjà 66 % des enseignants de l'école élémentaire. Le 7 avril 1935, « *cinq stagiaires en sténographie et sept en dactylographie, toutes élèves étampaises du cours spécial de Mlle Caquet, obtiennent leur brevet de l'Association sténographique unitaire* »⁴⁰.

Afin de renforcer les lois Laval, une nouvelle loi du 28 février 1938 permet au mari de s'opposer à la tenue d'un emploi par sa femme dans le secteur privé. Cette disposition est étendue aux emplois publics en 1943. Outre le consensus sur le rôle dominé de la femme dans l'ordre social, la mesure exprime une double peur, celle des hommes de se voir dépossédés de leur emploi, et celle de l'élite gestionnaire masculine de voir affaiblies les fonctions de l'État par la présence salariée des femmes. Cependant, les femmes deviennent plus nombreuses et plus visibles dans l'administration et l'enseignement⁴¹.

Une autre loi, celle du 11 octobre 1940⁴² relative à l'emploi des femmes dans la fonction publique « *est considérée comme emblématique de l'idéologie pétainiste [car] elle offre une façade sympathique* »⁴³ tout en manifestant de la « *violence symbolique* »⁴⁴. Cette loi comporte deux volets. Le volet incitatif offre une dot aux employées de l'État qui accepteraient de démissionner pour se marier avant l'âge de 28 ans. En outre, la loi accorde aux femmes la retraite dès l'âge de 50 ans, tout en leur octroyant le bénéfice d'une pension. Le volet répressif aboutit à la mise en congé sans solde des mères de trois enfants. En même temps, un prélèvement de 15 % affecte la rémunération des femmes mariées encore autorisées à travailler et un quota de 50 % est fixé pour l'emploi féminin. L'objectif de la loi est double. Il s'agit d'encourager la natalité et de rassurer les hommes prisonniers sur le réemploi à leur retour. L'idéologie dominante, portée par la propagande, considère même que « *l'accès des femmes à l'enseignement secondaire et supérieur est inutile et nuisible* »⁴⁵. La jeune

filles, militante au service de la Révolution nationale, doit se préparer à fonder un foyer en devenant une femme simple et saine, aux compétences acquises grâce à l'enseignement ménager⁴⁶.

En pratique, de nombreuses dérogations vont s'avérer nécessaires, ne serait-ce que pour satisfaire aux besoins de l'enseignement ou répondre à ceux des administrations. Les services de l'État requièrent le travail des demoiselles de la Poste, des dactylographes⁴⁷ et, de manière générale, des femmes qui remplissent les emplois considérés de plus faible qualification. L'application de la loi est suspendue en juillet 1942 : il faut remplacer les prisonniers de guerre à l'usine ou dans les bureaux. Dans l'agriculture, la question de l'interdiction se pose de manière moins aigüe... car le travail des femmes, qui assistent leur mari dans les différentes tâches, y est souvent non rémunéré. Pour autant, l'assouplissement de la loi ne modifie pas la représentation et la place des femmes dans la société.

À Étampes, dès 1935, on dénombre 300 chômeurs. Le 18 mars 1935, Monsieur Rossignol, réunit à Étampes l'Union Nationale des Combattants dont il est le président, pour proposer plusieurs « *remèdes à la crise économique* ». D'abord, il s'agit du « *reclassement social de la femme, qui, pendant la guerre [de 1914-1918] et après celle-ci, a été amenée à remplacer les hommes dans les usines, les bureaux et les magasins* ». Cette situation est acceptable, et même nécessaire, quand aucune autre solution n'est disponible pour assurer le fonctionnement de l'économie. Toutefois, elle ne peut être que temporaire, car elle distord l'ordre naturel et elle devient néfaste quand l'emploi se raréfie. Alors, chacun doit retrouver sa place, celle des femmes étant « *de créer un foyer, d'avoir des enfants et de les élever* ». D'autres préconisations sont formulées par Monsieur Rossignol. Elles s'inscrivent, comme celle qui concerne le travail des femmes, dans une certaine nostalgie des temps anciens avec un repli sur les valeurs et les modes de vie traditionnels. Ne faudrait-il donc pas aussi « *le retour à la terre, la limitation du machinisme qui, jusqu'à un certain point, est cause de surproduction et de suppression de la main-d'œuvre ; la limitation de la main-d'œuvre étrangère* », à moins que les étrangers ne soient des spécialistes dont la France a besoin « *dans certaines de nos industries* »⁴⁸. Il est ainsi possible d'appréhender comment les valeurs de la société et la situation économique pourraient entrer en résonance avec l'idéologie de la « Renaissance nationale »... du moins dans les premières années du régime de Vichy.

Ancrés dans la tradition, prolongement de mesures de la III^e République ou inscrits dans une situation de pays occupé par une armée étrangère et sous régime autoritaire, le statut et le rôle de la femme restent confinés à la sphère privée. La fermeture sur l'extérieur, le retrait de l'activité professionnelle sont autant d'obstacles que les femmes auront à surmonter quand les revenus financiers et les ressources alimentaires vont manquer, dans un environnement menaçant et incertain.

Voir ANNEXE 3 : Étampes, quelques éléments du contexte économique et de l'activité professionnelle des femmes, en 1936 et 1940
--

Un contexte militaire et politique : les femmes, protectrices du foyer, victimes et/ou combattives

En 1939, la guerre semble imminente. *L'Abeille d'Étampes* du 29 avril 1939 berce encore ses lecteurs d'illusions en déclarant que « *le rêve d'Hitler est un rêve, inconsistant comme tous les rêves. Il s'évanouira de même* »⁴⁹. Plus réaliste, dès le 20 avril 1939, lors d'une séance à huis clos, le conseil municipal d'Étampes, tout en gardant l'espoir et « *la pensée que la paix sera préservée* », anticipe l'aggravation de la situation après des communications de la préfecture et des autorités militaires. Des dispositifs de défense passive sont mis en place, tels que les signaux d'alerte, le contrôle de l'éclairage, la mise à l'abri de la population en cas d'attaques aériennes ou l'achat de masques. Le 9 septembre, *L'Abeille d'Étampes* titre en première page, « *1919-1939 : vingt ans après, et une fois de plus, la Civilisation doit se défendre contre la Barbarie ! La France unie, face à l'Allemagne asservie par son mauvais maître, saura défendre son indépendance, ses libertés, et remportera la victoire !* » La mobilisation est en marche. Les épreuves du front et de l'arrière commencent.

Les événements militaires ont dessiné les choix politiques, imposé une idéologie, bouleversé le mode de vie des Français. La place et le rôle des femmes évoluent avec les circonstances et aussi la représentation du rôle des hommes tout au long du conflit. La guerre débutée en 1939 ne ressemble pas à la Grande Guerre. Plusieurs points divergent profondément et ont des répercussions sur l'image du militaire, sur la vie des civils. Pendant la « drôle de guerre », en janvier 1940⁵⁰, le colonel de Gaulle s'inquiétait, auprès de personnalités civiles et militaires, de « *l'inaction des forces mobilisées, [de] ces milliers d'hommes qui piétinent dans leurs cantonnements, travaillés, comme leurs chefs, par l'obscur sentiment de leur inutilité autant que de leur impuissance* ». La distribution de dix mille ballons de rugby aux soldats⁵¹, les spectacles qui leur sont proposés, s'ils visent à entretenir à la fois moral et force physique des troupes, aboutissent aussi à dégrader leur statut viril de protecteur et de défenseur de la nation.

De septembre 1939 au 10 mai 1940, il revient aux femmes « à l'arrière », comme en 1914, de pallier l'absence des cinq millions d'hommes mobilisés sur le front, soit environ 27 % de la population adulte masculine, dans leur foyer, à la ferme, dans les bureaux ou les commerces. Juin 1940, c'est la bataille de France, la défaite. La France est vaincue, écrasée. La guerre est terminée. Les souffrances ne le sont pas. Les populations civiles sont affolées par l'avancée de l'armée allemande et l'angoisse des exactions. L'exode des populations menacées commence. Sur les routes, huit millions de Français vont grossir les rangs des deux millions de Belges, d'habitants du nord de la France, qui fuient aussi la Wehrmacht et tentent de surmonter les difficultés matérielles et alimentaires.

Certains des réfugiés vont passer par Étampes, comme le font des « *enfants d'Argenteuil, Bezons, etc.* » (séance du conseil municipal d'Étampes du 20 janvier 1940) et subir l'horreur d'un bombardement allemand. Le mois de juin 1940 est en effet marqué par les « *journées tragiques* » — pour reprendre le titre du livret de Collard paru en 1941. À l'ancienne Malterie, des Étampois, soutenus par la Croix-Rouge, accueillent des réfugiés chassés par les destructions de la Wehrmacht, avec « *leurs charrettes, leurs chevaux et, certains même, une partie de leur bétail* ». Ils viennent de Belgique, du nord et de l'est de la France. Les soldats ne sont pas encore démobilisés. Il revient à tous, et bien sûr aux femmes, d'affronter de terribles événements. Un premier bombardement allemand sur la base aérienne 251 d'Étampes-Mondésir, le 3 juin, a causé une dizaine de morts. Devant les nouvelles désastreuses du

front, celles de l'avancée de l'armée allemande, et la crainte des bombardements aériens qui « *s'annonçaient formidables* », les 12 et 13 juin, des Étampois fuient la ville pour se mettre « *à l'abri, ou du moins, ce [qu'ils] croyaient être un abri* ». Au moment du départ, la cohue est telle « *qu'il était impossible de traverser la chaussée* ». La cohue est immense. Des foules qui traversent la ville ont mis « *de six à vingt heures pour aller de Paris à la sortie d'Étampes* »⁵². La population quitte Étampes « *sous une chaleur torride, équatoriale, se mêlant à l'angoisse, à la soif, à la faim, à l'insomnie [ce qui] faisait de la situation une page d'apocalypse agitée par un vent de folie* ». « *L'armée [est] en décomposition* »⁵³, l'administration est désorientée. Alors, on part dans la précipitation et la désorganisation causées par la peur, en train, en voiture, à pied, à bicyclette, avec des brouettes ou des poussettes. Collard observe « *des femmes ayant enlevé leurs chaussures trop étroites marcher sur leurs bas déchirés* »⁵⁴. Cette remarque souligne le désarroi qui a frappé la population féminine devant une situation violente et impensable. Les exhortations au calme des autorités, MM. Dormann, sénateur, et Liger, maire, sont sans effet et vite démenties par les événements.

À l'exode, une nouvelle épreuve s'ajoute dans la nuit du 14 au 15 juin 1940 et frappe le millier d'Étampois qui n'ont pas pu ou pas voulu « évacuer ». « *Quelques jours avant le bombardement, mon père s'était débrouillé pour trouver une voiture : comme beaucoup, la famille avait décidé de fuir par la route, vers le sud. Mais le curé de Saint-Gilles nous en avait finalement dissuadé. "Pour aller où ?" »*, se souvient Fernand Minier⁵⁵. L'aviation allemande⁵⁶ bombarde la ville, provoquant stupeur et effroi. Collard rapporte un spectacle « *dantesque* ». Environ quatre cents décès sont à déplorer⁵⁷. Dans ces circonstances dramatiques, les femmes sont surtout des victimes démunies devant la brutalité. En juin 1940, après le bombardement, elles seront encore les cibles d'« *apaches et de sadiques échappés des cabanons et des prisons* »⁵⁸. Leur mort viendra grossir le rang des morts civils du bombardement.

Après la bataille de France, un million huit cent cinquante mille soldats, représentant environ 10 % de la population masculine, sont capturés par les armées du Troisième Reich et passent du front aux « *prisons de la honte* »⁵⁹.

La France entre dans une nouvelle ère à la suite de la débâcle et de l'humiliant armistice du 22 juin 1940. Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs constitutifs à Philippe Pétain. La III^e République a vécu. Pétain se déclare « chef de l'État français ». Le régime de Vichy déploie son programme et sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. En 1940, l'article 2 de la convention d'armistice prévoit qu'« *en vue de sauvegarder les intérêts du Reich allemand, le territoire français, situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée [est] occupé par les troupes allemandes [...]* ». Étampes est donc sous tutelle allemande. Dès novembre 1942, toute la France est occupée. Selon Cointet, « *Se réveiller occupé est pour les Français ordinaires, une forme de dépossession de leur propre vie* »⁶⁰. Clément Wingler⁶¹ en donne un exemple en citant le journal *L'Abeille d'Étampes* du 24 août 1940 : « *On nous prie de demander s'il ne serait pas possible de mettre, en dessous des textes et indications allemands, des textes français pour indiquer les sens interdits dans certaines rues de notre ville. Bien des personnes de la campagne qui viennent à Étampes éviteraient ainsi de se faire interpellé* ». L'allemand devient « langue officielle », le mark une monnaie d'échange. Le drapeau allemand flotte sur la Kommandantur installée à la mairie. Par arrêté du Président de la Délégation municipale spéciale⁶², le 17 septembre 1940, deux interprètes sont nommés pour les relations avec les Allemands, maîtres de la ville. Le 10 octobre, l'achat d'un dictionnaire franco-allemand en deux volumes est décidé pour la bibliothèque.

Il faut loger et nourrir les dix mille Allemands cantonnés dans la ville. Les habitants sont donc expulsés de leurs logements. Lors de sa réunion du 17 octobre 1940, la Délégation municipale « *est d'avis de rechercher des emplacements pour la construction de baraquements pour abriter les habitants dont les immeubles sont occupés par les troupes d'occupation* ». Les Étampois vont désormais subir les privations, se soumettre aux ordres allemands, ployer sous les réquisitions, la répression, l'asservissement.

Proche de la ville, le terrain de Mondésir est utilisé par différentes unités de la Luftwaffe de 1940 à 1944. « *Un jour, le général d'armée Weissmann, chef des services allemands de l'air, décide de s'installer au château de Brunehaut⁶³ [...]. On peut dire que, dès ce moment, notre cité est vouée au plus tragique destin* »⁶⁴. Ce commandement de la Luftwaffe est une cible pour les alliés. Entre le 9 et le 10 juin 1944⁶⁵, un nouvel événement tragique frappe la ville. « *Les Anglo-Américains⁶⁶ visaient la gare. Mais à cause des canons anti-bombardements que les Allemands avaient installés sur les hauteurs d'Étampes, ils ont tiré un peu trop tôt et de trop haut. Et manqué leurs cibles. À la place, ce sont les quartiers de Saint-Gilles et derrière la gare qui ont été considérablement endommagés. Les tirs feront plus d'une centaine de morts parmi les civils⁶⁷* ». Le photographe Robert Rameau a saisi la ville dévastée dans de nombreux clichés⁶⁸. Même hors des zones de combat en 1940, Étampes, lieu de passage des réfugiés et des troupes, du stationnement de la Luftwaffe, n'est pas épargnée.

Les Étampaises, comme tous les Français de zone occupée, sont soumises aux règles du vainqueur. La démobilisation a permis à la majorité des combattants de retrouver leur domicile et la vie civile. Les destins masculin et féminin se déroulent alors essentiellement « à l'arrière », leurs vécus, leurs contraintes n'en sont pas pourtant identiques, puisqu'ils sont façonnés par des statuts sociaux, des histoires, des imaginaires personnels et des idéaux « institutionnels » différents.

Les femmes victimes, mais aussi combattives

Si toute la population est victime du conflit, la situation peut fragiliser davantage les femmes. Leur vulnérabilité est d'abord induite par leur statut social qui tend à leur refuser toute responsabilité dans de nombreux secteurs de la vie professionnelle, civile et politique. Leurs emplois restent souvent à un niveau subalterne. Leur sphère de connaissances, d'expérience relève essentiellement du domaine privé. Comme lors de la précédente guerre, l'absence des hommes, la rudesse de l'époque, les plongent dans un monde pour lequel elles n'ont pas, pour la plupart, acquis de repères et de compétences.

Très vite et très tôt, la ville d'Étampes va parer à l'urgence pour protéger les femmes et les familles. Lors de sa séance du 25 septembre 1939, le conseil municipal met en place « l'œuvre du soldat » qu'il considère comme « *un devoir social vis-à-vis de ses habitants mobilisés malheureux* ». Des aides sont versées aux enfants des mobilisés, aux soldats peu aisés. Des secours urgents sont accordés aux femmes de mobilisés en leur procurant du travail, des

aides exceptionnelles sont destinées aux veuves et aux orphelins de guerre. On y ajoute des consultations médicales gratuites et la délivrance de médicaments en faveur des familles de mobilisés.

Les femmes sauront aussi faire face à l'adversité, à la nouveauté de situations pour lesquelles elles n'étaient pas préparées pour assurer la sécurité de la famille, protéger et faire grandir les enfants. En juin 1940, des Étampaises, nombreuses, épargnées par les bombes, vont apporter leur aide pour atténuer la souffrance des malades, des enfants. Des femmes, des religieuses infirmières et le personnel hospitalier comme d'autres habitants « *se dévouèrent sans compter* », rapporte Collard. Les femmes prennent des risques pour organiser les secours, participer à des ravitaillements en lait et en pain⁶⁹.

Car le grand défi des femmes sera de nourrir les enfants dans un contexte de pénurie, rationnement, privations, déportations et bien sûr violences diverses. « *Les Français ont été obsédés par le manque de nourriture pendant l'occupation* »⁷⁰. La pénurie alimentaire s'installe dans le désordre de l'exode, les récoltes insuffisantes, les prélèvements effectués par l'armée d'occupation. La France manque de bras, d'ouvriers. Des femmes retournent aux champs pour remplacer les soldats prisonniers dans les stalags ou les oflags allemands. Malgré tout, la production agricole décline. Moins de blé, moins de pommes de terre, moins de betteraves. Les transports sont affectés par la destruction des routes et des voies ferrées. Tout manque pour faire tourner les usines. Et il faut soutenir l'effort de guerre allemand qui réquisitionne matériel, véhicules, carburant et matières premières, déporte six cent mille Français contraints au service du travail obligatoire, le STO, en Allemagne. La France doit aussi nourrir l'occupant⁷¹.

Le 23 septembre 1940, face à une situation alimentaire alarmante, l'État impose le dispositif du « ravitaillement » avec distribution de cartes d'alimentation qui accordent, selon les âges et l'activité, 1 200 à 1 800 calories/jour... quand les magasins sont approvisionnés. Dès le 5 septembre 1940, un arrêté du Président de la Délégation municipale d'Étampes oblige « *les commerçants [de l'alimentation] à faire connaître à leur clientèle, sur un tableau approprié quelles sont les marchandises courantes dont ils manquent* ». Le gouvernement Daladier avait défini le principe d'un ravitaillement dès 1938, par anticipation d'une organisation en temps de guerre. C'est Pétain qui en décide la mise en place afin que « *tous, pauvres et riches, aient leur juste part des ressources de la nation* », alors que se profile « *le spectre de la bidense famine* » (discours de Pétain, 13 août 1940)⁷².

Les femmes déploient ténacité, ingéniosité pour nourrir la famille. Les rations « légales » diminuent tout au long de la durée de l'occupation. Les adultes de 21 à 70 ans appartiennent à la catégorie A qui donne droit, en 1943, à 70 grammes de matière grasse et 90 g de viande par mois, ainsi qu'à 275 g de pain, socle de l'alimentation, par jour. Les femmes font d'interminables queues pour obtenir un peu de nourriture contre la présentation de tickets. Quand c'est possible, elles élèvent des lapins, des poules. À Étampes, elles peuvent jardiner grâce à une décision de la Délégation municipale du 26 mars 1941, de créer quatre-vingt-quatre jardins ouvriers « *qui sont immédiatement mis en culture* ». Elles pratiquent aussi le troc. La proximité des fermes donne lieu au marché noir. Les prix flambent. La délégation municipale constate qu'« *il apparaît que de nombreuses familles n'auront plus pour mars la totalité de leurs tickets de pain afférents à ce mois. Pour réduire la misère dans laquelle ces familles se trouveront, la Délégation enregistre l'espoir du Secours national de mettre sur pied [...] une soupe populaire* » (25 février 1941). Deux cent trente-neuf émeutes « de ménagères » exaspérées et angoissées éclatent un peu partout en France. Pour

la plupart, ces mouvements ne sont pas spontanés, mais organisés par des mouvements politiques de résistance, les FTP (Francs-Tireurs et Partisans). C'est un moyen de lutte pour affaiblir Vichy. Tout manque, la nourriture, mais aussi le savon, les allumettes, le charbon, la laine pour tricoter les pulls qui protègent du froid terrible durant l'hiver 1940-1941, le cuir pour les chaussures, le caoutchouc des pneus de vélo ou le carburant pour les camions. Pour pallier la pénurie, le bricolage, les récupérations, les astuces se développent. Les femmes cuisinent des soupes avec les épluchures des rutabagas ou de topinambours. Le mot « ersatz » entre dans le vocabulaire des femmes françaises. Elles peignent des bas sur leurs jambes et en dessinent même la couture. Elles rallongent les vêtements devenus trop petits avec des bandes de tissu... quand elles en disposent.

La Délégation municipale d'Étampes, selon sa mission, gère l'administration et l'urgence... qui devient l'ordinaire. Elle décide des secours à porter aux veuves, orphelins, personnes âgées, famille des réservistes et mobilisés, entretient les voies et les bâtiments, assure le fonctionnement de l'école ou de l'hôpital. Elle décide du versement d'une indemnité à la veuve d'un ancien cantonnier. Elle distribue des souches arrachées aux ouvriers, réserve les arbres morts aux indigents ou au chauffage des bâtiments communaux, attribue des aides aux personnes âgées, instaure des économies de chauffage dans les salles de classe, décide d'envoyer des colis aux prisonniers, augmente la rémunération d'employés de la ville, exonère du loyer les locataires de jardins... qui en sont dépossédés par les Allemands.

« *La bataille du ravitaillement* » est un instrument politique pour attirer le soutien de la population⁷³, notamment celui des femmes, piliers de la famille au cœur de la « Renaissance nationale ». La stratégie échoue, au moins partiellement, devant l'inorganisation, le flou, l'incohérence de certaines mesures (ex. les portions dédiées à chaque catégorie de personnes), les fraudes, le marché noir et par-dessus tout les prélèvements et le pillage de l'armée d'occupation.

Les actions des femmes sont d'abord et essentiellement orientées vers la survie physique, alimentaire, vers les soins, l'éducation au sein du foyer, à l'école ou dans les hôpitaux. Tout ce dévouement n'attire pas louange ou gratitude puisqu'il apparaît comme la fonction féminine « naturelle », c'est-à-dire ordinaire, allant de soi. La reconnaissance, pour les femmes, est liée à l'exercice de missions appartenant traditionnellement à la sphère masculine dont les valeurs de combativité, d'agressivité et la force physique sont particulièrement glorifiées en temps de guerre.

Malgré un milieu conservateur, des femmes vont s'emparer de nouveaux champs d'expérience. Elles sont combattantes, résistantes, mais elles entrent aussi parfois dans la collaboration avec l'occupant allemand.

DES FEMMES ENGAGÉES DANS LA GUERRE : SORTIR DES NORMES

En ce premier quart du XXI^e siècle, en France, il est difficile de ressentir le danger, la peur, l'angoisse, la contrainte, la faim, le vide de l'avenir, l'humiliation d'une situation de guerre. Les femmes de 1939-1945 construisent des cheminements différents. Outre l'engagement que toutes manifestent pour survivre et protéger la famille, certaines vont suivre un élan, un besoin d'agir exprimés dans l'émancipation, la transgression des codes.

Les voies empruntées se dessinent de la collaboration à la résistance dans une époque qui bouleverse les valeurs. La vision du bien et du mal est révisée, voire inversée. Comment définir la trahison ? Qu'est-ce qu'un idéal patriotique ? Qui est traître ? La loyauté, l'honneur sont-ils dans l'obéissance au régime de Pétain, l'adhésion aux principes de la « Révolution nationale », « travail, famille, patrie » ? Ou bien résident-ils dans l'assentiment et le respect de l'idéal d'une République disparue fondée sur « liberté, égalité, fraternité » ? En un temps court, la France est passée de la défaite à l'occupation, de la République à « l'État français » sous tutelle allemande. Par conviction idéologique ou par peur, ignorance, détresse, des femmes choisissent ou se laissent emporter dans des aventures qui, après la guerre, seront évaluées dans leur dimension morale et/ou patriotique.

Les femmes « collabos »

Collaborer, c'est « travailler avec » d'autres personnes. Il n'y a rien de péjoratif... jusqu'à l'utilisation du terme et du principe par le régime de Vichy. Le 24 octobre 1940, Pétain et Hitler échangent une poignée de main sur les quais de la gare de Montoire. Le 30 octobre 1940, dans un discours radiodiffusé, Pétain déclare : « *j'entre dans la voie de la collaboration* ». Pour les années qui suivront la guerre, le mot de « collaboration » prendra un nouveau sens, car il s'agit de travailler avec et pour l'ennemi. Le terme se couvre de couleurs sombres. Il évoque désormais la trahison, le piétinement de la morale, la délation pour nuire et s'enrichir. La collaboration pour les femmes, c'est encore recevoir des Allemands chez soi. « *Des femmes du monde ne résistent pas à ouvrir leur salon à des Allemands épris de littérature française* »⁷⁴. C'est « *gagner de l'argent avec le malheur des autres* »⁷⁵. C'est, par exemple, pratiquer le marché noir avec les Allemands en détournant de la nourriture pourtant dédiée aux populations rationnées. C'est encore dénoncer des voisins juifs et accaparer une partie de leurs biens. C'est parfois penser trouver l'amour en échange de petits cadeaux alimentaires. « *Bêtise, jalousie, méchanceté, alcoolisme et vengeance suscitent également la petite délation* »⁷⁶. L'engagement politique, une représentation de l'ordre, peuvent inciter à collaborer. Après la Libération, en 1945, une femme d'Étampes subit un internement administratif de deux mois, car elle est convaincue d'avoir écrit une lettre à la Kommandantur « *dans laquelle elle se proposait de faire connaître aux autorités allemandes, les noms des communistes de la ville* »⁷⁷.

Les femmes représentent 9 % des effectifs de la milice⁷⁸. Elles sont « *dactylos et secrétaires, serveuses, indicatrices* »⁷⁹. Collaborer induit toujours que la femme (comme l'homme bien sûr) y trouve un intérêt, un privilège, parfois une promesse de libération d'un mari prisonnier de guerre. La morale change de camp à la Libération, quand l'ancien vainqueur devient le nouveau vaincu. « L'épuration » économique⁸⁰ et la sanction contre tous ceux qui se sont

enrichis par la collaboration fonctionnent peu. Mais les femmes ayant entretenu des relations intimes avec l'occupant sont fortement stigmatisées, exposées à la vindicte publique. Vingt mille femmes sont tondues. Si on excepte la collaboration de haut niveau, promue et pratiquée par les dirigeants du pays, les femmes, bien plus que les hommes convaincus de collaboration économique, connaissent l'opprobre et la honte. Punies d'être collaboratrices, cela s'entend, mais punies surtout d'avoir agi en tant que femmes usant de pouvoir de séduction. On retrouve ici, chez les nouveaux vainqueurs le parti-pris pétainiste contre les femmes qui se détournent d'un strict rôle d'épouse soumise et de mère dévouée. Il reste que, pour des décennies, le terme « collaboration » sera considéré comme synonyme de forfaiture sur le plan du pays, corruption au plan de la société, indignité au plan moral, pour les souffrances et les douleurs qu'elle a provoquées.

Mais, bien heureusement, la majeure partie de la population française, dont la population féminine, a refusé les petits arrangements et les compromissions. Des femmes courageuses se sont engagées dans les combats, dans la résistance.

Les femmes combattantes

De 1940 à 1945, des femmes sont présentes dans la résistance extérieure et intérieure à Londres, sur différents terrains d'intervention, en France. La loi Paul-Boncour du 11 juillet 1938 « *sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre* » permet la mobilisation des femmes. Dès 1940, elles s'engagent dans les trois corps d'armée, terre, air, mer, par patriotisme et idéologie.

Les femmes se caractérisent par la fidélité et la loyauté, la discrétion et la réserve, et une incroyable volonté. C'est grâce à cette volonté qu'elles surmontent les préjugés, avec plus ou moins de succès. Car la réticence à accepter des femmes dans des sphères traditionnellement réservées aux hommes existe aussi chez ceux qui combattent pour libérer la France. Capdevilla et Virgili évoquent « *l'enchevêtrement de représentations* » faisant osciller l'identité de la femme entre ménagère et patriote⁸¹. La situation est vécue « *par certains comme une invasion du féminin* »⁸², voire une agression envers les valeurs militaires, donc viriles. La guerre bouscule, interroge, détruit et reconstruit des représentations. L'irruption de femmes dans un monde violent, risqué, incertain provoque, sans surprise, des réticences. « *Ces femmes volontaires avaient conscience d'affronter des tabous. Il en était de même pour l'institution militaire. [...] Les mobilisées comme les mobilisateurs développèrent le sentiment de commettre une transgression* ». Au sein de différents corps féminins, cinq mille femmes soldats sont enrôlées. Les femmes ne portent pas les armes, mais elles sortent « *des bureaux, des casernes pour aller sac au dos planter le bivouac sur le théâtre des opérations* »⁸³. Malgré une certaine méfiance des militaires et la difficulté à s'intégrer dans un univers masculin, des ambulancières de la 2^e DB⁸⁴ gagnent l'estime au feu en sauvant des blessés dans un char. Elles sont applaudies par les fantassins (témoignage de Rosette Peschaud, infirmière 2^e DB, rapporté par Bruno Leroux, directeur historique de la fondation de la Résistance, concours 1997). Reconnaissance de leur engagement leur sera apportée, puisque des femmes combattantes françaises participeront au défilé du 18 juin 1945 à Paris.

Dans un message adressé à la BBC le 20 avril 1944, Lucie Aubrac, légitime la présence des femmes dans la guerre, en déclarant que « *la guerre est l'affaire des hommes. Mais les Allemands, qui ont menacé des femmes et asphyxié des enfants, ont fait que cette guerre est aussi l'affaire des femmes* » (*ibid*, 2000). Les paroles d'une femme et d'une mère, également grande figure de la Résistance, autorisent les femmes à s'engager dans le combat, puisqu'elles continuent ainsi à remplir leur rôle de gardienne du foyer. Elles représentent 20 % des participants à la Résistance.

Étampes, ville occupée par l'armée allemande, s'organise très tôt dans la Résistance⁸⁵. Les femmes résistantes se caractérisent le plus souvent par plusieurs traits, « *le poids des relations familiales, la faible politisation hormis les communistes, l'hésitation devant l'usage de la violence* »⁸⁶. Elles agissent souvent de concert avec un mari, un père, un frère. Elles sont aussi incitées à l'action, car elles sont indépendantes, muées d'une forte énergie. Pour les chrétiennes, notamment catholiques, il leur faut surmonter les positions de l'Église, les obstacles représentés par la mise en danger de la vie des enfants. Cependant des femmes protestantes, des religieuses ou des femmes « ordinaires » accompliront de multiples actes de résistance. Le plus souvent, elles sont « petites mains », ce qui n'exclut pas le péril. Elles frappent les lettres, les portent, s'occupent du ravitaillement, recherchent des lieux de réunion, cachent des documents dans des landaus. Certaines, comme les opératrices radio, les agents de liaison prennent de grands risques. À Étampes, Germaine Allard, agent de liaison des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), est fusillée par les Allemands le 18 juin 1944⁸⁷. Dans son ouvrage *Les Femmes des PTT et la Seconde Guerre mondiale*, Charles Sancet évoque « *l'héroïsme et l'efficacité de simples employées des PTT, dans un secteur qui était stratégique. Les communications et les transmissions de l'ennemi furent écoutées, des lettres de dénonciation de résistants furent interceptées, des liaisons avec les maquis furent assurées* »⁸⁸. Simone Michel-Lévy, grande figure de la Résistance dans les PTT, deviendra l'une des six femmes Compagnons de la Libération.

C'est à une résistante, médecin, Madeleine Pauliac, et à son « escadron bleu » d'infirmières et d'ambulancières, qu'est confiée, en Pologne, du printemps à l'automne 1945, la mission de rechercher, soigner, rapatrier des Français blessés retenus prisonniers par l'armée soviétique.

Le sauvetage d'enfants juifs a aussi fait partie des actions de résistance féminine. La crainte de la dénonciation se renforce alors par des préjugés ou une propagande antisémite, combattue depuis la fin des années 1920 par la LICA (Ligue Internationale Contre l'Antisémitisme)⁸⁹. Dans le journal *L'Abeille* du 7 septembre 1940, on peut lire « *dans sa réunion du 3 septembre dernier, la Délégation municipale d'Étampes a décidé que l'avenue qui va de la rue de la République à la rue de l'Avaloir s'appellera désormais "avenue de Bourgneuf", et la rue de la Juiverie, "rue de Beauce". NDLD : on se rappelle qu'à différentes reprises, l'Abeille avait demandé ces changements de noms dont l'origine apparaissait à tous indésirable. La Délégation municipale spéciale a accompli là un acte d'assainissement dont nous la félicitons sincèrement* ». Les dispositions prises pointent à la fois la prééminence des règles allemandes en territoire occupé et l'état d'esprit du journal qui cherche des boucs émissaires à la situation. Les locaux de *L'Abeille* sont détruits lors du bombardement de 1944. Et, à la Libération, le journal cesse de paraître « *en raison de l'attitude qu'on lui reprocha d'avoir observée durant l'Occupation nazie* » (Corpus étampoïse).

Après la guerre, de nombreuses femmes résistantes se mettent en retrait des honneurs, minimisant leur contribution, sous-estimant leur rôle⁹⁰. Sancet cite Mathilde Filloz, résistante du Doubs. Au cours d'un colloque en 1984, elle devait déclarer : « *Les femmes sont ainsi, elles ont fait des choses aussi belles, aussi grandes, aussi difficiles que les hommes, mais elles ne l'ont pas dit* ». Six femmes seulement sont nommées « Compagnons de la Libération » dans un

ordre qui en compte mille trente-huit⁹¹. En 1996, Lucie Aubrac écrivait « *je pense que le rôle des femmes dans la Résistance finira par être reconnu. Mais faire l'histoire de cette insoumission féminine est très difficile* »⁹².

La participation des femmes pour la Libération de la France aboutira cependant à leur donner plus de visibilité et à leur ouvrir de nouvelles perspectives, notamment dans la vie civique et politique.

Les femmes déportées⁹³

L'engagement se paie parfois durement de l'emprisonnement, de la déportation, de la mort. Le camp de Ravensbrück est réservé aux détenues politiques. Bernhardt Strebel estime à huit mille le nombre de Françaises qui y seront déportées. Les trois quarts le sont pour raisons politiques⁹⁴. D'autres femmes, pour des raisons ethniques notamment, des juives et des tziganes, ont été déportées à Neue Bremm, Aix-La-Chapelle, Bruxelles, Karlsruhe, Auschwitz, Dachau et Fribourg-en-Brisgau. Des femmes sont employées à diverses tâches au camp. Beaucoup sont « *verfügbar* », c'est-à-dire disponibles pour les pires corvées du camp. Germaine Tillon, grande résistante et déportée à Ravensbrück, décrit « *un monde d'horreur* », un « *monde d'incohérence* »⁹⁵. C'est aussi un monde dans lequel « *l'appui amical fut plus constant, plus solide, plus réparti [que dans les cas de camps d'hommes]* » (Germaine Tillon). Dans la revue *Fraternité*, la journaliste Colette de Jouvenel témoigne du retour des déportées du camp de Ravensbrück. « *À 10 h 15, le général de Gaulle arrive, le visage bouleversé d'une émotion pareille à celle de la foule. [...] Les parents s'élancent vers "Elles". Peut-on décrire leur aspect ? Leur démarche chancelante, leurs pauvres hardes, leurs visages jaunis ou gris, labourés de souffrance, leur regard ébloui ou hébété ou noyé de larmes ? Et avec tout cela, elles portent sur elle une beauté sans pareille, la beauté des êtres, qui, pour l'amour de la liberté, ont tant souffert* »⁹⁶. En 1945 est fondée l'Association des déportées et internées de la Résistance (ADIR). Exclusivement féminine, elle a une visée mémorielle et publie des études et des témoignages dans sa revue *Voix et visages*⁹⁷. Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports organise, pour les collégiens et les lycéens, le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). L'objectif est de perpétuer « *chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui* ». Le thème de l'année 1997 traitait des femmes dans la Résistance.

Après la guerre : le destin des femmes se dessine entre « *innovation et tradition* »⁹⁸

Pendant les quatre années de la Grande Guerre, les femmes ont tenu courageusement « l'arrière » alors que les hommes luttèrent avec bravoure sur le front. Puis elles ont été oubliées. Durant la Seconde Guerre mondiale, les femmes et la plupart des hommes ont partagé ensemble l'humiliation, la peur et les pénuries de leur pays occupé par l'Allemagne. Le front de la résistance et l'arrière de la vie, quotidienne et cependant extraordinaire par son

contexte, se sont enchevêtrés. La préoccupation majeure des femmes a été de nourrir la famille. Mais, elles ont su aussi, dans la guerre, refuser le rôle de victime pour endosser celui de combattante.

Les femmes ont agi avec les ressources juridiques, institutionnelles, sociales dont elles disposaient ou dont elles se sont emparées. Elles ont accepté un statut et un rôle de gardienne du foyer dans la tradition et dans la conformité. Ou elles ont pris le risque de construire leur destin en renversant les règles établies, en s'octroyant de nouvelles ressources, en s'affranchissant de l'autorité masculine et légale. Leur appartenance politique et/ou leur adhésion à un mouvement féministe y ont parfois contribué.

L'ordre social a été bousculé par la transgression assumée par des femmes, parfois acceptée par des hommes. Qu'en reste-t-il après le conflit ? Thébaud met en évidence « *l'émergence de rapports plus égalitaires entre hommes et femmes, dans le combat et dans le pays libéré, et le maintien de conservatismes culturels et sociaux* »⁹⁹. Du conservatisme : celui des femmes qui aspirent à retrouver calme et routine au sein du foyer. C'est aussi celui qui est inspiré par l'abnégation et la discrétion des résistantes qui estiment avoir fait seulement « leur devoir » sans revendiquer lumière et gratitude. Du conservatisme : celui des hommes, pour qui l'émancipation des femmes, leur présence dans la vie civile et professionnelle, sont perçues comme un recul de leurs prérogatives et de leur place dans la société.

Dans la guerre, les femmes ont acquis de l'expérience nouvelle, elles ont développé des compétences, elles ont endossé des responsabilités, elles sont devenues plus visibles. Certaines sont sorties avec succès de la sphère familiale. Les femmes et les hommes de la Résistance ont refusé les compromissions de Vichy et pour cela, ensemble, ils ont enfreint les règles¹⁰⁰, souvent au péril de leur vie, pour reconstruire la liberté du pays. La reconnaissance vient du droit avant de pénétrer très lentement et incomplètement les façons de voir la société et les comportements.

Des rapports plus égalitaires : le 23 juin 1942, le Général de Gaulle reconnaît l'engagement des femmes dans la Résistance et déclare qu'« *une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays* ». Et, le 1^{er} avril 1944¹⁰¹, une ordonnance dispose que « *les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes* »¹⁰². Trente-trois femmes sont élues à l'Assemblée nationale en 1945. Elles représentent 5,6 % des députés. Le troisième paragraphe du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 « *garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* ». Le 18 mai 1945, Suzanne Vayne¹⁰³ devient conseillère municipale à Étampes. Elle le reste jusqu'à son élection comme maire le 3 septembre 1956, poste qu'elle occupe jusqu'en 1964. En 1947, Ginette Poinso-Chapuis est la première femme nommée ministre de plein exercice, avec le portefeuille de la Santé. La seconde femme ministre, Alice Saunier-Seïté, obtiendra vingt ans plus tard le maroquin des universités. Les mœurs évoluent très lentement¹⁰⁴ ! Les destins sont la marque de la liberté et de la volonté des femmes. Tel celui de Simone Veil, arrêtée par les Allemands à seize ans en 1944 et déportée à Auschwitz et Bergen-Belsen. Elle occupe différents postes ministériels en 1974, en 1993. Elle est membre du Conseil constitutionnel entre 1998 et 2007 et présidente du Parlement européen de 1979 à 1982. Édith Cresson est la première (et la seule encore en France, en 2021) à être nommée Premier ministre en 1991. La marche vers davantage d'égalité entre hommes et femmes progresse... dès lors aussi que les femmes, telles les patriotes, acquièrent de la légitimité en se rapprochant de normes ou de « vertus » jugées masculines. Des

associations de femmes, des mouvements féministes, déjà présents avant la guerre, accompagnent les revendications d'égalité de droits dans les textes et dans les pratiques.

Le changement de statut marqué par l'affranchissement du stéréotype de « ménagère » ouvre la perspective de nouveaux rôles exercés dans les milieux politiques, professionnels, artistiques. La magistrature s'ouvre aux femmes en 1946¹⁰⁵. Le domaine de l'éducation, de la formation évolue. L'ÉNA (École Nationale d'Administration) est un établissement mixte dès sa création en 1945, par une ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française, présidé par le Général de Gaulle. Dans les décennies suivantes, de nombreuses grandes écoles s'ouvrent aux filles (ex. école des Ponts, Polytechnique et HEC en 1972, Saint-Cyr Coëtquidan en 1983 et la Navale en 1993). La mixité, des contenus identiques de formation conduisent les femmes à exercer des métiers identiques à ceux des hommes. Depuis 1999, une réforme constitutionnelle, complétée par des lois de 2000, 2007 et 2013, autorise l'établissement de quotas en faveur des femmes. La réforme prévoit « une égalité obligatoire des candidatures pour les scrutins de liste et même une alternance des candidats de chaque sexe sur les listes »¹⁰⁶. Les femmes sont rarement têtes de liste, les postes à haute responsabilité politique leur sont encore peu souvent réservés, les communes de moins de 1000 habitants ne sont pas concernées, mais... la multiplication des lois, la pression de l'opinion publique permettent des avancées, avec une grande lenteur. Les « mentalités » comme les modes d'action des femmes sont susceptibles de justifier à la fois les progrès et leur rythme... de sénateur.

Voir ANNEXE 4 : évolution des droits des femmes

Sur le plan international, les femmes ont aussi acquis, au moins dans les textes, la reconnaissance d'un statut d'égalité avec les hommes. La résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU vise à les protéger, notamment en condamnant les exactions, les violences sexuelles dont elles sont victimes dans les pays en guerre. La résolution vise aussi à reconnaître et affirmer « le rôle [qu'elles jouent] dans la construction de la paix, mais aussi en tant que participantes actives à tous les stades de la prévention des conflits et du règlement des différends »¹⁰⁷.

QUELQUES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

AZIMI, Vida, « La Féminisation des administrations françaises : grandes étapes et historiographie (XVIII^e siècle – 1945), *Revue française d'administration publique* 145 (2013) 11 à 38.

BATTAGLIOLA, Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte [Repères], 3^e éd., 2011.

BRÉE, Sandra / BOURGUIGNON, Mélanie / EGGERICKX, Thierry, « La fécondité en Europe occidentale durant l'entre-deux-guerres. Quels effets des crises sur les comportements démographiques ? », *Annales de démographie historique* 2 (2016) 41 à 63.

CAPDEVILLA, Luc / VIRGILI, Fabrice, “Guerre, femmes et nation en France (1939-1945)”, in *HAL archives ouvertes* (2000) [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01360437>].

COLLARD, René (1941 et 1944), *Étampes au cours des journées tragiques de juin 1940*, Étampes, S.R.I.P., 1941 et 1944 [<http://www.corpusetampois.com/che-20-1940collard.html>], mise en ligne par Bernard Gineste.

COINTET, Michèle, *Secrets et mystères de la France occupée*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 2015 ; ID, *Les Françaises dans la guerre et l'occupation*, Paris, Fayard, 2018.

DUMONT, Gérard-François, “La population de la France au XX^e siècle : un bilan extraordinairement contrasté”, *Population et Avenir, Association Population et Avenir*, 2000, p. 4-9, halshs-01096587.

LESCHI, Didier / MUEL-DREYFUS, Francine (1996) : “Vichy et l'éternel féminin”, *Politix* 9-34 (1996) 228-231 ; MUEL-DREYFUS, Francine, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une politique de l'ordre des corps*, Paris, Seuil, 1996.

SAUVY, Alfred (1995) : “Les tendances de la population active en France”, *Population*, 10-3 (1995) 413-426 [https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1955_num_10_3_4417].

THÉBAUT, Françoise, “Penser les guerres du XX^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie”, *Clio, Femmes, Genre, Histoire* (2014) 157-182 [<http://journals.openedition.org/clio/11914>].

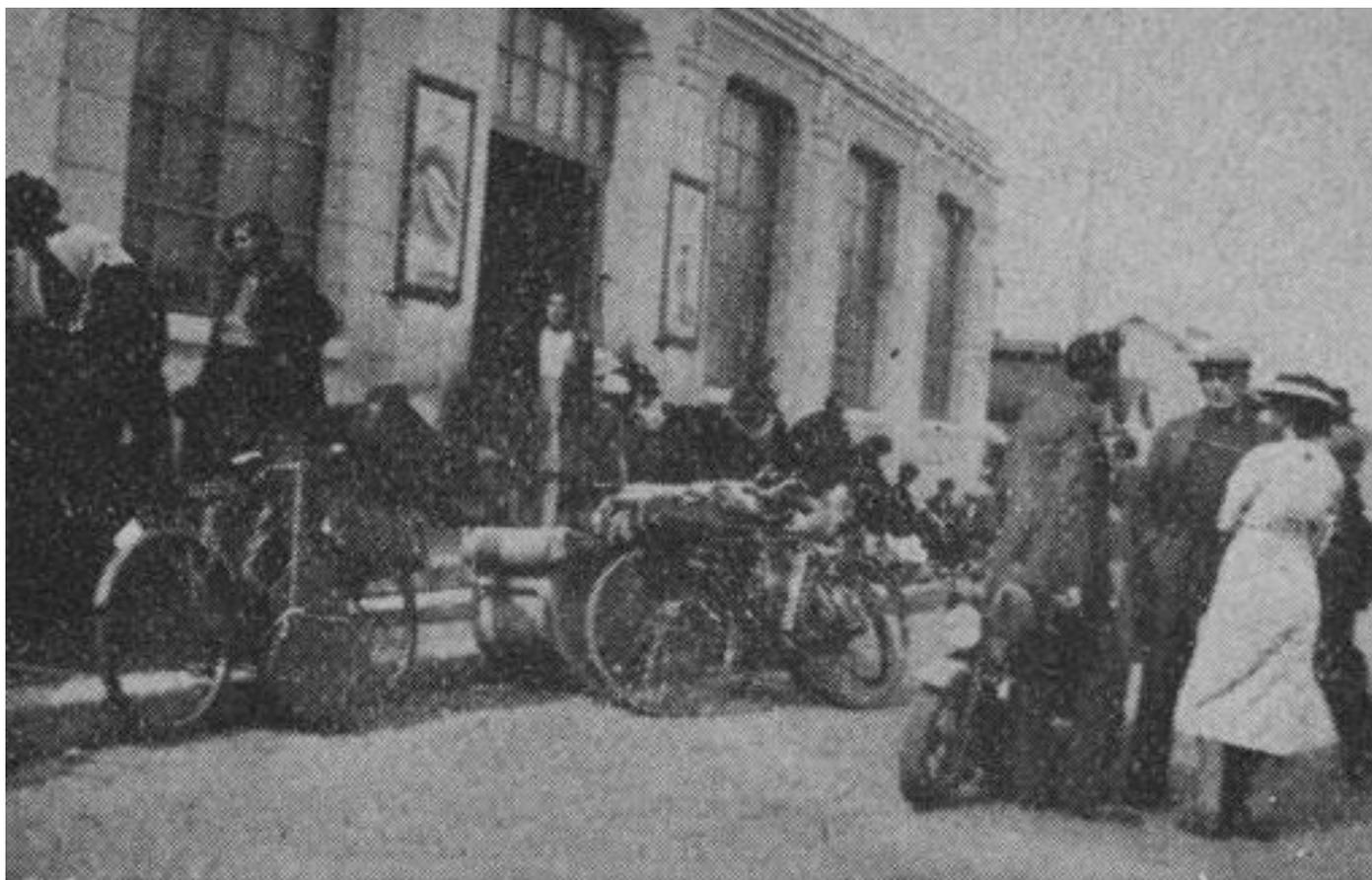
WINGLER, Clément, « Étampes de 1935 à 1995, sept études », *BHASE (Bulletin historique et archéologique du sud Essonne)* 8 (2014) [corpusetampois.com/bhase008w.pdf] ; WINGLER, Clément / LAMBERT-MERCIER, Caroline, *La Deuxième guerre mondiale des Étampois, Répertoire des civils et militaires décédés par faits de guerre 1939-1945*, Étampes, Ville d'Étampes, 2020 [Mémoires d'Étampes 21 et 22].

Archives municipales d'Étampes (série D, sous-série 2W, et JAL19).

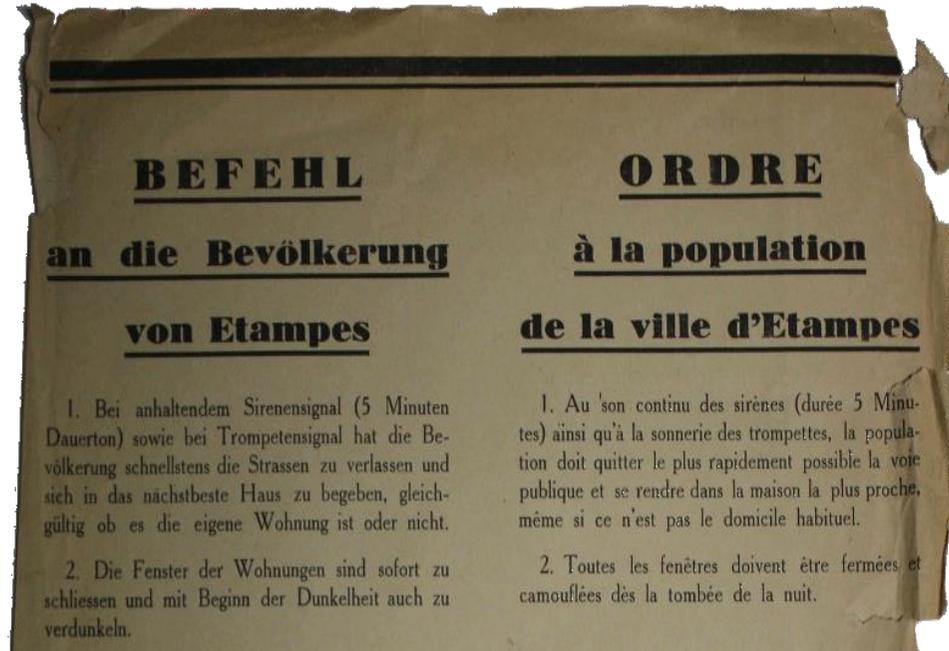
Archives départementales de l'Essonne (séries M et W).

Étampes le 12 juin 1940, vers l'exode.

Source : René Collard [Corpus étampois]



Devant la gare d'Etampes, le 12 juin, à 4 heures du matin.



Le couvre-feu à Étampes.

Source :

<http://www.corpusetampois.com/cbe-20-ame2w.html>

Archives communales d'Étampes, Période de guerre, 1939-1945, Inventaire sommaire de la sous-série 2W, Clément Wingler, 1994



Photos prises par un soldat allemand en juin 1940 à Étampes.

Source :

Le Corpus étampois

La rue Saint-Jacques dans le quartier Saint-Basile après les bombardements des 9,10 et 14 juin 1944 qui ont tué 150 habitants, grièvement blessés 50 autres et détruit ou endommagé 709 maisons. Le nombre de victimes du côté allemand est inconnu.

Source :

Robert Rameau, Étampes.



« Faire la queue est devenue une sujétion, un divertissement, un métier. Il y a la queue à relais faite par les membres d'une même famille, qui se succèdent, d'heure en heure, le long du trottoir »

Source :

<http://www.histoire-en-questions.fr/vichy%20et%20occupation/restrictions%20rationnements/queue.html>



Les soins aux plus fragiles

Source :

<http://www.histoire-en-questions.fr/vichy%20et%20occupation/vie%20quotidienne/femmes%20sous%20vichy.html>
 les femmes sous vichy

Cette affiche de propagande américaine résume très bien, en le valorisant, le rôle de la femme non combattante, mais engagée : femme au foyer, femme travailleuse.

Source :

https://cls.l.recherche.usherbrooke.ca/vol9no1/ROMANOVA_cls_vol9_no1_2015.pdf





Les femmes dans la guerre.

Source :

<https://www.20minutes.fr/France/diaporama-12613-photo-1066569-defile-14-juillet-faits-marquants>

Colloque au Sénat
Journée nationale de la Résistance
27 mai 2014

Source :

https://www.senat.fr/evenement/colloque/femmes_resistantes.html





La légitimité des femmes passe par les valeurs masculines, ici la force physique.

Source :

<http://femmes-guerres.e-monsite.com/pages/2nde-guerre-mondiale.html>



Ginette Kolinka, rescapée de la Shoah avec un groupe d'élèves à Auschwitz-Birkenau.

Diffusion d'un film témoignage le 29 avril 2021 — France 2.

Source :

<https://www.fondationshoah.org/memoire/ginette-kolinka-une-memoire-francaise-natacha-giler>

**ANNEXE 1 : quelques événements nationaux et étampois entre 1939 et 1945
source complémentaire pour Étampes en 1939-1945**

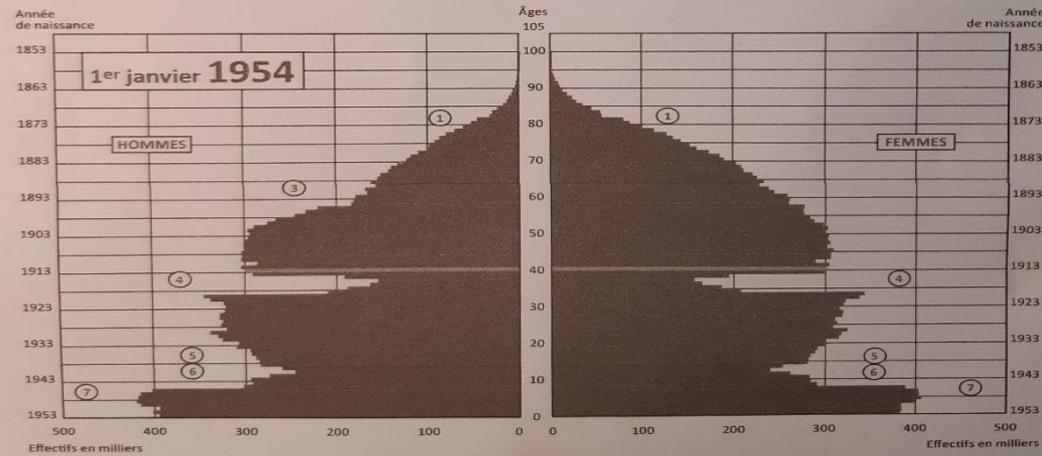
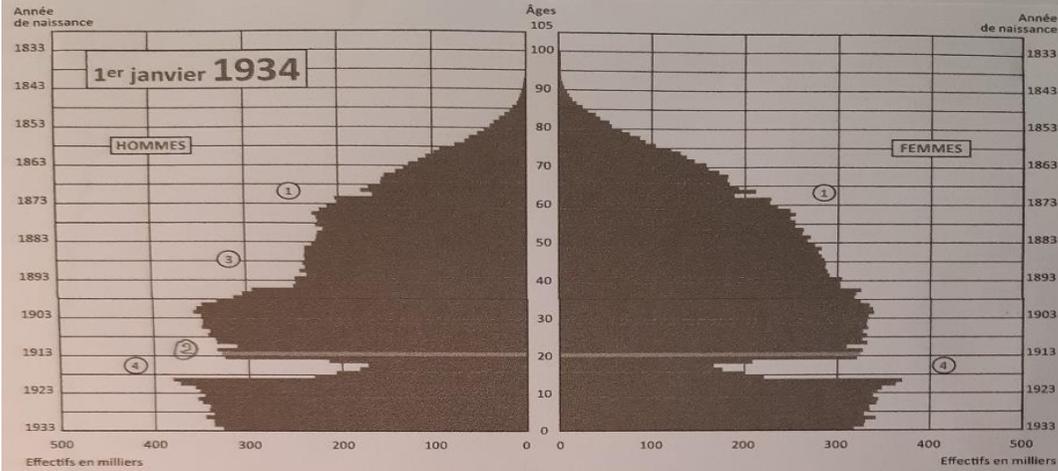
[Clément Wingler (<http://www.ajpn.org/commune-etampes-en-1939-1945-91223.html>)]

Dates	Événements sur le territoire national	Événements étampois
3 sept 1939	La Grande-Bretagne, puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne, en riposte à l'invasion de la Pologne par le III ^e Reich.	Mobilisation des hommes de 18 à 45 ans.
Septembre 1939 - mai 1940	« drôle de guerre » (expression due à Roland Dorgelès).	Les soldats sont au front. Les femmes à l'arrière.
10 mai 1940 17 juin 1940	Bataille de France Invasion des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de la France par l'Allemagne nazie. Fin des hostilités, défaite de l'armée française.	
3 juin 1940		Bombardement allemand à l'aérodrome de Mondésir. Une dizaine de morts.
12 et 13 juin 1940		Début des « journées tragiques » Exode des Étampois et des réfugiés de passage.
Nuit du 14 au 15 juin 1940		Bombardement allemand 400 morts (Étampois et réfugiés) 117 maisons endommagées.
15 juin 1940		Entrée des Allemands dans Étampes. La ville est occupée jusqu'au mois d'août 1944.
22 juin 1940	Armistice conclue à Rethondes. La France vaincue est occupée à peu près aux trois cinquièmes par l'Allemagne dans sa moitié nord et la côte atlantique. La zone « libre » est essentiellement au nord de la Loire. Une ligne de démarcation divise les deux zones.	
18 juin 1940	Appel à la résistance du général de Gaulle depuis Londres. C'est le début de la France libre.	
De l'armistice à la Libération	Organisation de la résistance intérieure (réseaux et mouvements).	Organisation de la résistance.

10 juillet 1940	L'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs constituants à Philippe Pétain. La IIIe république a vécu. Pétain se déclare « chef de l'État français ».	
30 octobre 1940	Pétain engage le gouvernement dans la collaboration avec l'Allemagne.	
Novembre 1942	Toute la France est occupée par l'armée allemande.	
1^{er} août 1944		144 prisonniers étampois en Allemagne.
Rafles et Déportation Mai 1941-1945	<p>Difficulté à chiffrer précisément le nombre de déportés pour la France :</p> <p><u>Fondation pour la mémoire</u> :</p> <p>*86 827 déportés, dont 10 % de femmes</p> <p><u>Institut d'histoire du Temps Présent et du ministère des Anciens combattants</u> :</p> <p>* 141 000 déportés :</p> <p>* 75 000 environ pour des raisons raciales (2 500 survivants). Il convient d'ajouter 4 000 victimes mortes ou exécutées pendant leur internement en France.</p> <p>*66 000 environ pour des raisons diverses dont 42 000 pour fait de résistance (23 000 survivants).</p> <p><u>CRDP Reims</u></p> <p>* 75 721 Juifs, dont près de 11 000 enfants, déportés de France entre mars 1942 et août 1944, dont seulement 2 566 survivants à la libération des camps en 1945, soit environ 3 % des déportés.</p> <p>*15 000 Tsiganes, très peu de survivants.</p>	
6 juin 1944	Débarquement allié en Normandie. Début de la libération de la France.	Libération d'Étampes le 22 août 1944.
9 au 10 juin 1944 14 juin 1944		Bombardement allié : 150 morts, 50 blessés graves 150 maisons complètement détruites.
22 août 1944		Entrée des troupes américaines dans Étampes.
8 mai 1945	Capitulation de l'Allemagne.	
1^{er} septembre 1945		Retour dans leurs foyers de presque tous les prisonniers et déportés... encore en vie.
		La commune d'Étampes est décorée de la Croix de guerre 1939-1945.

ANNEXE 2 : pyramide des âges

- En 1934 : effet de la première guerre mondiale
- En 1954 : effet des deux guerres mondiales



- ① Déficit de naissances dû à la guerre de 1870
- ② Canicule de l'été 1911 ayant entraîné une forte mortalité des nouveau-nés
- ③ Pertes militaires de la guerre de 1914-1918
- ④ Déficit de naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses)
- ⑤ Passage des classes creuses à l'âge de fécondité
- ⑥ Déficit de naissances dû à la guerre de 1939-1945
- ⑦ Début du baby-boom

(Gilles Pison,
Population et Sociétés n° 509,
Ined, mars 2014)

ANNEXE 3 : ÉTAMPES, quelques éléments du contexte économique et de l'activité professionnelle des femmes, en 1936 et 1940.

Plusieurs sources ont été utilisées à des fins de croisement et de comparaison de données, afin d'en vérifier l'exactitude ou la cohérence. À titre d'exemple, des divergences apparaissent dans l'activité professionnelle des épouses entre dénombrement (recensement) et listes électorales.

Sources :

1. Archives départementales de l'Essonne, 6M/128 : « *Dénombrement de 1936, liste nominative des habitants de la commune d'Étampes* », consultation en ligne, libre d'accès [<https://archives.essonne.fr/ark:/28047/t01kgc27nhdw/9c8a7adb-03aa-44ae-b902-a1113cb5331a>].
2. Archives départementales de l'Essonne, 883W/7 : « *Département de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet, canton d'Étampes, commune d'Étampes, 1^{er} tableau des rectifications opérées à la liste électorale, Additions, 1^{re} inscription, 2 août 1945* ».
3. Archives départementales de l'Essonne, 856W/2 : « *Enquête de la Feldkommandantur de Versailles. Renseignements administratifs, démographiques, économiques, sociaux, septembre 1940* », consultation en ligne, libre d'accès.
4. Archives départementales de l'Essonne, 839W/2 : « *recensement des établissements industriels et commerciaux, Étampes, septembre 1940* ».

La ville d'Étampes compte 10 610 habitants en 1936*. La dernière page récapitulative du recensement est manquante. En nous reportant au recensement de 1931, la ville comptait alors 9 944 habitants et 3 133 ménages (hors hameaux).

Elle bénéficie d'une situation géographique stratégique, au croisement d'axes nord-sud Paris-Orléans-Toulouse et est-ouest entre Sens et Chartres. La route, le chemin de fer la relie aussi bien à la campagne agricole prospère qu'à Paris ou Orléans. La production agricole et industrielle comme le commerce sont développés et ont pu trouver des débouchés.

Ces atouts vont la desservir en temps de guerre, où Étampes sera à la fois cible de bombardements, position militaire à occuper et à défendre, potentiel de ressources à réquisitionner.

*La ville d'Étampes est peuplée de 10 425 habitants en 1946 et de 25 287 en 2018 (INSEE).

L'activité économique à Étampes en 1940

Cette activité est regardée à travers deux sources. La source allemande de la Feldkommandantur a pour objectif de contrôler habitants et institutions, d'organiser les réquisitions et les prélèvements. Le questionnaire de 32 pages recense toutes les ressources agricoles, industrielles, commerciales, de communication. À des fins d'occupation, les maisons, les écoles, sont recensées. L'équipement des ménages fait également objet d'enquête (ex. possession

d'un téléphone ou d'une TSF). Selon l'enquête, 1 900 habitants d'Étampes n'ont pas encore rejoint la ville à l'automne 1940. Ils ne sont pas revenus d'exode ou sont prisonniers.

Exemples d'information demandée par les autorités allemandes :

Question	Combien d'ouvriers étaient occupés au 1.8.1939 ?	Combien y a-t-il d'ouvriers occupés à l'automne 1940 ?
Réponse	Apprentis : 30 Ouvriers : 420 Manœuvres : 50	Apprentis : 10 Ouvriers : 200 Manœuvres : 40
Question	Quel est le nombre d'agriculteurs au 1.8.1939 (hommes et femmes)	Quel est le nombre d'agriculteurs à l'automne 1940 ?
Réponse	500 (la distinction hommes/femmes n'est pas fournie, les femmes étant vraisemblablement les auxiliaires non rémunérées sur l'exploitation agricole)	350

Certains ouvriers ou agriculteurs sont prisonniers, d'autres ne peuvent travailler en raison des pénuries diverses, notamment le carburant pour les transports.

La source française émane de la préfecture de Seine-et-Oise. Le recensement des établissements industriels et commerciaux vise à faire un état des lieux concernant les capacités de maintien des activités commerciales et industrielles, compte tenu des destructions, des réquisitions, des pénuries en transport, matières premières, carburant, voire de la disponibilité des dirigeants ou actionnaires (certains sont retenus prisonniers). Sur l'ensemble des fiches, il en ressort un état d'anémie aussi bien du commerce que de l'industrie, en raison du manque d'approvisionnement en moyens matériels, voire financiers, de transport. En outre, certains établissements sont occupés par la Wehrmacht (ex. banques).

21 commerces sont recensés et 8 entreprises industrielles dont 4 seulement emploient plus de 10 ouvriers dont la fonderie Lory (70 ouvriers). L'emploi féminin est minoritaire sauf dans les commerces ayant trait à l'habillement, à la vente de « nouveautés », de confection, de chaussures où l'on peut trouver 5 vendeuses. L'entreprise de bonneterie Couvé (recensée dans la catégorie « artisanat ») emploie 12 femmes. La porcelainerie Saint-Martin est la plus grosse pourvoyeuse d'emplois féminins (20).

Extrait de l'enquête de la Feldkommandantur sur la ville d'Étampes en septembre 1940

Extrait du recensement des établissements industriels et commerciaux d'Étampes par la préfecture de Seine-et-Oise — octobre 1940

QUESTIONNAIRE N° 1.
PARTIE 25.
COMMUNE : **ESSONNES** CANTON : **CORBEIL**

DEMANDE	REPONSE
IX. Agriculture	
301. Indiquez la superficie totale cultivée la 1 ^{re} 6-1939	
302. Indiquez la superficie totale du pays en prairie la 1 ^{re} 6-1939	Neant
303. Indiquez la superficie totale des forêts et bois la 1 ^{re} 6-1939. Quelle partie en est exploitée par l'économie forestière?	Neant
304. Indiquez la superficie du terrain en friche (sans la superficie de la terre ne pouvant servir à aucune culture) : La 1 ^{re} 6-1939 La 1 ^{re} 6-1939 La 1 ^{re} 6-1939	35 Hectares " "
305. Indiquez la superficie du terrain cultivé en des marais (tant les jardins privés et petits jardins) la 1 ^{re} 6-1939	5 Hectares
306. Indiquez la superficie des vignes la 1 ^{re} 6-1939. Peut-on le voin pour faire du vin? Quantité approximative vendue en 1939	200 ares oui Neant
307. Sur quel plan la superficie totale cultivée de la commune a-t-elle été exploitée selon des divisions espèces : La 1 ^{re} 6-1939 ? La 1 ^{re} 6-1939 ? La 1 ^{re} 6-1939 ?	Blé - Avoine - Sarrasin - Froment de Toux - Luzerne - d* - - d* -
308. Nombre des entreprises (la 1 ^{re} 6-1939) avec une superficie de culture : De moins de 5 hectares De 5 à 20 hectares Au-dessus de 20 hectares	0 1 1
309. Nombre des entreprises (la 1 ^{re} 6-1939) avec une superficie de culture : De moins de 5 hectares De 5 à 20 hectares Au-dessus de 20 hectares	Neant } }
310. Nombre des entreprises professionnelles de culture d'arbres fruitiers la 1 ^{re} 6-1939. Espèce et nombre d'arbres fruitiers que chacune d'elles possède. Principaux consommateurs des fruits (par ex. Paris). La location est-elle faite directement par les entreprises ou par une coopérative ?	2 Sophorées dont 1 espèce en usage important

1^{re} Raison sociale : **St^e LORY Frères** - 1^{er} g^m au Cap de 1 millier de Pa.
Adresse : **Rue du moulin à Eau** - Téléphone : **8**
2^o Nom et qualité du dirigeant responsable :
P. Fontant - Ingénieur ECP - Directeur général
Les ~~Propriétaires~~ Administrateurs sont-ils rentrés? **oui**
3^o Nature des fabrications ou du commerce : **dans la Big de Dôme.**
Fonderie de fonte - Bronze - Vannes - Ajustement - Modelage - mécanique - construction et réparation de machines agricoles.
4^o Est-ce que la production habituelle peut être reprise? **oui**
Peut-on facilement changer de production? **on peut s'y louer**
5^o Effectif habituel actuel (hommes : **70** femmes : **2** , enfants : **2** , étrangers : **1**).
L'affaire peut elle augmenter l'effectif à bref délai et dans quelle mesure? **non, on s'occupe de monter à un effectif de 100 personnes**
6^o Les disponibilités financières sont-elles suffisantes pour payer les salaires? **oui**
7^o Les disponibilités en matières premières permettent-elles de reprendre l'activité? **oui**
8^o Quelles sont les disponibilités en moyens de transports?
**camions et camionnettes dont 3 camion à huit tonnes } à Etampes
2 " à usage " }
3 autres véhicules au titre de repli on**
9^o Quels sont les besoins éventuels (matières premières, transports, charbon, mazout, huiles, force motrice)?
**aucun besoin urgent sauf 100^l d'huile brute par semaine
ou 150^l d'essence " "**
Fait à **Etampes** le **21 Août 1940**
Signature :
Etablissements LORY Frères à ETAMPES

L'activité professionnelle féminine

Un premier dépouillement, partiel, d'une trentaine de pages (soit une centaine de noms), du « *Dénombrement de 1936, liste nominative des habitants de la commune d'Étampes* », a été effectué afin d'obtenir un aperçu des métiers féminins. Chaque page regroupe trente noms et le document comporte 350 pages.

Un second dépouillement, exhaustif, du tableau de rectification de la liste électorale (2 août 1945) a été conduit. 309 noms ont été ajoutés à la liste principale comprenant les noms de 6 163 électeurs au 6 mars 1945. Il s'agit de premières inscriptions. Les femmes (214) représentent 77 % des additions, ce qui est logique, car elles viennent d'obtenir le droit de vote en avril 1944.

La nature de l'activité professionnelle des femmes, consignée sur les documents de 1936 et de 1945, évolue peu. La guerre a bien évidemment été peu propice à un saut qualitatif important dans l'emploi féminin. Le document d'addition de noms aux listes électorales, soit des femmes de plus de 21 ans, fait apparaître que 70 % des femmes (tous âges confondus) sont sans emploi... ou du moins sans emploi déclaré.

Extrait du document de dénombrement :

- Une activité professionnelle spécifique est attribuée à l'épouse du « chef » (mari). Édouard est employé à la compagnie de chemin de fer Paris-Orléans et son épouse, Aminthe, est jardinière.

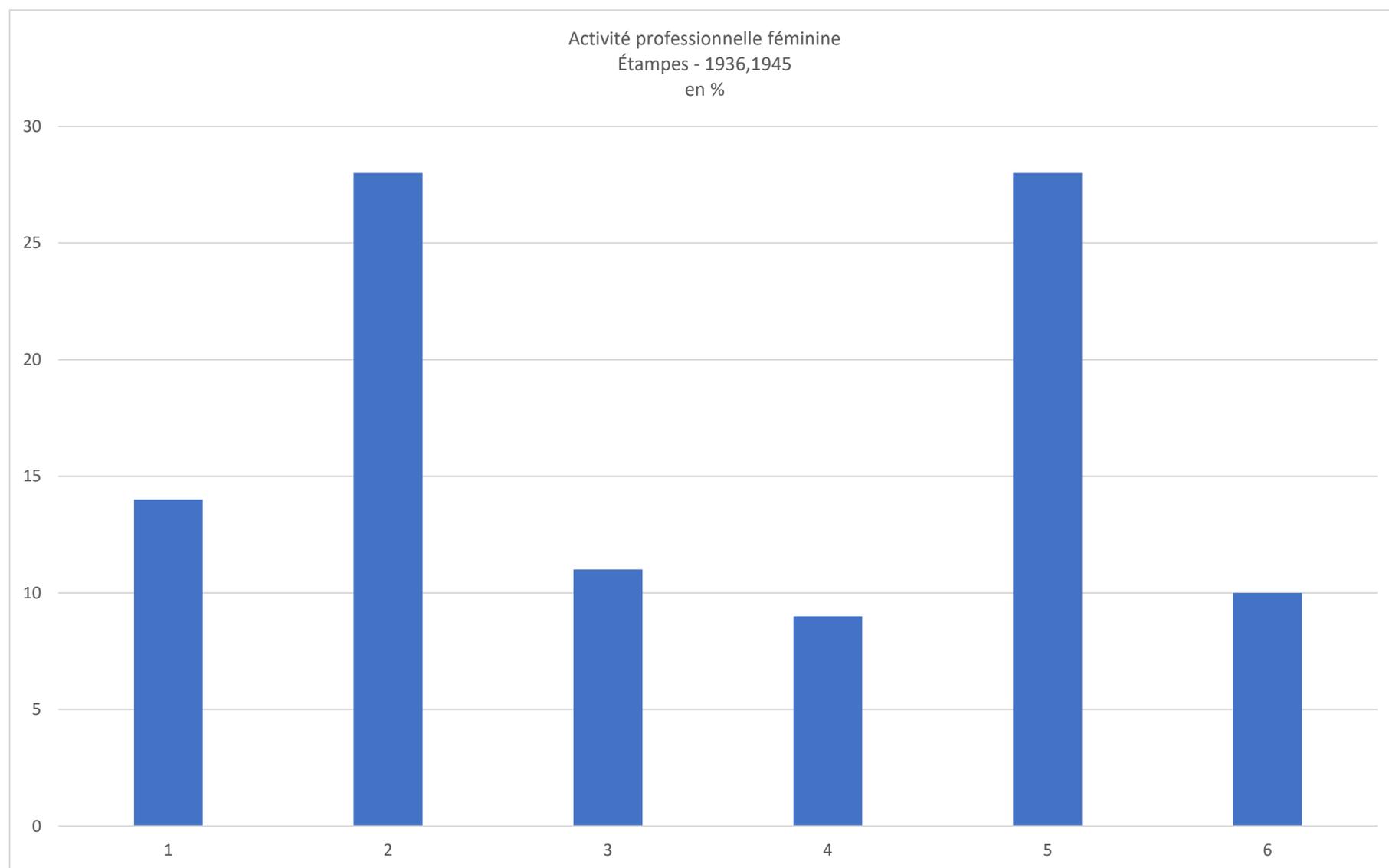
DESIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, BOULEVARD ou RUE			NOM	ANNÉE	LIEU	NATIO-	SITUATION	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrits : patrons. Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
des quartiers, villages ou boulevards	des rues des villages	1. des numéros	2. des numéros	DE FAMILLE	de NAISSANCE	de NAISSANCE	NALITÉ	par RAPPORT ou chef de ménage			
		8	1	1	Thuillier	Edouard	1892	Champ Français	Chef	employé	C. P. O.
				2	Blamatin	Aminthe	1899	Métairie	épouse	jardinière	

- Dans d'autres cas, le métier du « chef » (le mari) est également attribué à l'épouse. Ce cas est fréquent quand le mari est agriculteur, commerçant ou artisan. Dans les faits, l'épouse doit probablement contribuer à l'activité professionnelle de son conjoint. Cependant, il y a parfois des divergences avec les listes électorales sur ce point. À titre d'exemple, Henri D. est déclaré « pâtissier » sur le document de recensement. Son épouse Marguerite R. est qualifiée de « pâtissière ». Or, si son mari est toujours reconnu « pâtissier » sur les listes électorales de 1945, Marguerite devient « sans emploi ». On peut aussi envisager qu'elle ait abandonné son activité entre le recensement (1936) et les élections (1945).

Que ce soit dans le dépouillement partiel du recensement de 1936, ou dans l'examen exhaustif du 1^{er} tableau de rectification de la liste électorale (2 août 1945) on retrouve les mêmes catégories d'activité professionnelle chez les femmes.

Les statistiques (graphique ci-après) combinent les données fournies sur les deux documents. Elles ne sont qu'indicatives et peuvent contenir un biais dû à la manière de regrouper les métiers. Elles portent sur 63 relevés. Ne sont pas prises en compte les femmes inactives (70 % de l'échantillon).

1.Métiers traditionnellement féminins peu qualifiés de soins du ménage	Ménagère Femme de ménage Domestique Bonne	4.Métiers du secteur secondaire	Apprêteuse teinturière Conditionneuse Bobineuse Noyauteuse Soudeuse Brocheuse Finisseuse tricoteuse
2.Métiers traditionnels qualifiés exercés au domicile de l'employeur et/ou en entreprise ou boutique	Cuisinière Dame de compagnie Gouvernante Cuisinière Blanchisseuse Laveuse Couturière Modiste	5.Métiers de l'artisanat et du commerce	Commerçante Vendeuse Débitante Coiffeuse Patronne d'alimentation Restauratrice Hôtelière Fourreuse
3.Métiers du secteur primaire	Jardinière Maraichère Cultivatrice Journalière	6.Activités du secteur tertiaire	Concierge Institutrice Professeur Étudiante Infirmière Sténo dactylo Dactylo Employée Comptable Commis d'économat Commis de perception Commis à la poste



ANNEXE 4 : Quelques dates concernant l'évolution des droits des femmes

Principales sources :

INSEE – chronologie — regards sur la parité – Édition 2008 (extraits) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372340>

Vie publique : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>

Formation et vie professionnelle		Droits civils et civiques	
1919	Création du baccalauréat féminin.	1920	Les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.
1924	Les programmes d'études dans le secondaire deviennent identiques pour les garçons et les filles, entraînant l'équivalence entre les baccalauréats masculin et féminin.		
1925	Création de l'école polytechnique féminine.	1938	Réforme des régimes matrimoniaux : suppression de l'incapacité juridique de la femme. Cependant, pour la femme mariée, le mari conserve le droit d'imposer le lieu de résidence et d'autoriser ou non l'exercice d'une profession par sa femme. Il garde l'autorité paternelle sur les enfants.
1972	Loi relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.	1944	Les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité.
1975	Loi sanctionnant les discriminations fondées sur le sexe notamment en matière d'embauche.	1946	Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines.
		1965	La femme peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari.
		1970	Remplacement de l'autorité paternelle par l'autorité parentale. La notion de chef de famille est supprimée. Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille.
1983	Loi « Roudy » portant réforme du Code du travail et du Code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.	1985	Possibilité d'ajouter au nom porté par l'enfant le nom de l'autre parent (en général le nom de la mère) en tant que nom d'usage. Rappel : la femme garde son nom de naissance toute la vie. Le nom du mari n'est qu'un nom « d'usage ». La femme mariée n'a pas l'obligation de porter le nom de son mari.
2001	Loi sur l'égalité professionnelle.		

2006	Loi relative à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.		
1995	Création d'un observatoire de la parité entre les hommes et les femmes.	2000 2007	Loi du 6 juin sur l'égal accès des femmes et les hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.
2003	Création du conseil supérieur de l'égalité professionnelle.	2010	La lutte contre les violences faites aux femmes devient cause nationale.
		2014	Loi pour l'égalité entre hommes et femmes.

La redondance des lois sur l'égalité professionnelle, salariale, voire élective met en évidence leur relative inefficacité. Depuis les années 2010, de nombreuses lois s'intéressent aux violences faites aux femmes avec également des difficultés à s'inscrire dans les comportements de tous.

NOTES :

¹ COLLARD, René : *Étampes au cours des journées tragiques de juin 1940*, version mise en ligne par le Corpus Étampois, par Bernard Gineste [<http://www.corpusetampois.com/che-20-1940collard.html>, 3^e paragraphe].

² Conformément à l'usage nous écrivons **R**ésistance quand il s'agit du mouvement et **r**ésistance quand nous évoquerons des faits ou des actions de résistance à l'occupant.

³ Collard *cit.*, p. 6.

⁴ Citons, à titre d'exemples, les travaux de Françoise Thébaud (*cf.* bibliographie).

DERRIEN, Marie / GIRAUDIER, Fanny / GOBIN, Charlotte, « Guerre et engagement en temps de guerre (XVI^e-XXI^e siècles) », *Genre et Histoire* 19 (2017) [<https://journals.openedition.org/genrehistoire/2664>]; CAPDEVILLA, Luc / VIRGILI, Fabrice, « Guerre, femmes et nation en France (1939-1945) », in *HAL archives ouvertes*, 2000 [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01360437>]; LESCHI Didier et MUEL-DREYFUS, Francine, « Vichy et l'éternel féminin », in : *Politix* 9-34 (1996) 228-231.

⁵ DALISSON, Rémi, *Les Soldats de 1940. Une génération sacrifiée*, Paris, CNRS édition, 2000.

⁶ Genre et Histoire, *Revue en ligne Mnémotie* 19 (2017) : « Genre et engagement en temps de guerre (XVI^e-XXI^e siècles) » *cit.*

⁷ WINGLER, Clément, *Étampes, de la drôle de guerre à l'heure allemande : 1940-1944*. Visite organisée pour les Journées du Patrimoine, samedi 19 septembre 2009 [<http://www.corpusetampois.com/che-20-wingler1940-1944.html>].

⁸ L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) est créé en 1946, l'INED (Institut d'Études Démographiques), en 1945.

⁹ Le terme « ménagère » a qualifié la femme responsable des soins du foyer dès le XVI^e siècle. Au XIX^e, elle signifie également la femme qui, toujours responsable des soins du foyer, s'occupe aussi des finances de la maison et exerce souvent un petit métier à l'extérieur (ex. blanchisseuse). Des ouvrages de « science ménagère » accompagnent la formation de la jeune fille.

¹⁰ TAHON, Marie-Blanche, *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1915, chapitre 2, p. 27-61 [<https://books.openedition.org/pur/24319>].

¹¹ HAICAULT, Monique, citée par TAHON *cit.*, chapitre 2.

¹² Il faut noter que les années 1935-1936 voient des femmes, privées du droit de vote et de l'éligibilité, être élues conseillères municipales, grâce à des scrutins parallèles. Et, en 1936, des femmes deviennent membres du premier gouvernement Léon Blum, en tant que sous-secrétaires d'État. Il s'agit de Cécile Brunshvicg, Suzanne Lacore et Irène Joliot-Curie.

¹³ Le droit ne consacre pas encore l'égalité juridique entre les hommes et les femmes mariées. Cependant, une loi de février 1938 (gouvernement de Camille Chautemps, Parti Radical Socialiste) octroie aux femmes des droits confisqués par le Code civil de 1804 par les articles 213 et 1124. Désormais : « La femme mariée dispose de la capacité juridique : elle peut posséder une carte d'identité et un passeport, ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari, passer un contrat pour ses biens propres, accepter une donation, séjourner dans un hôpital ou une clinique sans être accusée d'abandon de domicile ». De nombreuses restrictions aux droits des femmes mariées, et, partant, à l'égalité juridique, subsistent : le mari a seul le droit de fixer le lieu de résidence, il peut s'opposer à l'exercice d'une profession par sa femme. Le mari conserve l'exercice de la puissance paternelle. Il devient même « chef de famille ». Cependant, la femme mariée ne doit plus obéissance à son mari.

¹⁴ L'encyclique *Casti Connubii*, en 1930, du pape Pie XI, réaffirme la doctrine de l'Église sur le mariage « où la fécondité trouve sa gloire et le dévergondage de l'incontinence, son frein ». En 1931, l'encyclique *Quadragesimo anno* est consacrée à la doctrine sociale. En particulier, le texte préconise le regroupement corporatiste. La « Renaissance nationale » de Vichy trouve un appui dans les lettres pontificales aux évêques.

¹⁵ Dès lors qu'il ne concerne que les hommes, le suffrage universel excluant les femmes est désormais qualifié de « suffrage universel masculin ».

¹⁶ Les militaires obtiendront le droit de vote le 17 août 1945.

¹⁷ BRÉE, Sandra / BOURGUIGNON, Mélanie / EGGERICKX, Thierry, « La fécondité en Europe occidentale durant l'entre-deux-guerres. Quels effets des crises sur les comportements démographiques ? », *Annales de démographie historique* 132 (2016/2) 41 -63, p. 42 [<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-démographie-historique-2016-2-page-41.htm>].

¹⁸ « 23 % des nouveau-nés de 1871 sont décédés avant l'âge d'un an, contre 17 % en moyenne dans la seconde moitié du XIX^e siècle » [PISON, Gilles, « 1914-2014 : un siècle d'évolution de la pyramide des âges en France », *Population et Sociétés* 509 (2014/3), p. 1 à 4 [mise en ligne sur Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/popsoc.509.0001>].

¹⁹ La France de 1939 compte 41,5 millions d'habitants (moins qu'en 1913 avec 41,6 millions d'habitants) [DUMONT, Gérard-François, « La population de la France au XX^e siècle : un bilan extraordinairement contrasté », *Population et Avenir, Association Population et Avenir*, 2000, p. 5, halshs-01096587]. En 1936, la population active est de 19 874 000, dont 12 940 000 hommes (65 %) et 6 934 000 femmes (35 %) [SAUVY, Alfred (1995) : « Les tendances de la population active en France », *Population*, 10-3 (1995) 413-426 [https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1955_num_10_3_4417].

²⁰ PISON *cit.*

²¹ Étampes compte 7 027 habitants en 1793.

²² MAUCO, Georges. « La Situation démographique de la France de 1939 à 1945 », *Annales de Géographie* 54-294 (1945) 117-122, p. 119 [<https://doi.org/10.3406/geo.1945.12903> https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1945_num_54_294_12903].

²³ *Ibid.*, p. 120.

²⁴ La « Renaissance nationale » est l'idéologie officielle du régime de Vichy (juillet 1940 à août 1944), résumée dans le slogan « Travail, Famille, Patrie ».

²⁵ Note d'une agence gouvernementale datée du 17 janvier 1941, citée dans la revue *Le Papyvore* 51 (2020), publiée par les Archives départementales de l'Essonne, p. 8.

²⁶ Exemple : « Maréchal, nous voilà », 1941, éditions musicales du ver luisant.

²⁷ *Le Papyvore cit.*

²⁸ En 1938 et 1939, Colette tient plusieurs rubriques pour le journal *Paris-Soir*, dont des textes sur la vie en temps de guerre. À partir du 8 octobre 1940 et jusqu'en novembre de la même année, puis de mars à juin 1942, elle écrit dans le *Petit Parisien*, journal pétainiste. Dans un article hebdomadaire, elle parle aux femmes du froid (ex. article du 30 octobre 1940) des restrictions ou du théâtre [<https://gallica.bnf.fr/blog/19022018/colette-journaliste?mode=desktop>].

²⁹ 1 850 000 hommes sont prisonniers à l'issue de la bataille de France.

³⁰ SAUVY, Alfred, «Les Tendances de la population active en France», *Population* 10-3 (1955) 413-426 [https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1955_num_10_3_4417].

³¹ BAVEREZ, Nicolas, «La Spécificité française du chômage structurel de masse des années 1930 aux années 1990», *In Vingtième siècle* 52 (1996) 41-65 [https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1996_52_1_3561].

³² *Ibid.*, p. 46.

³³ Sous le gouvernement Blum, en 1936, la loi promulguée le 21 juin 1936 fixe à 40 heures (au lieu de 48) la durée du travail hebdomadaire sans diminution de salaire.

³⁴ CLARK, Linda L., *The Rise of professional women in France. Gender and public administration since 1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

³⁵ <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2013-1-page-11.htm>.

³⁶ BATTAGLIOLA, Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2008, p. 22.

³⁷ DESROSIÈRES, Alain, «Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles» *Pour une histoire de la statistique* 1 (1977), p. 164.

³⁸ BATTAGLIOLA *cit.*, p. 24.

³⁹ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁰ WINGLER, Clément, «Sept études, Étampes de 1935 à 1995», *BHASE, Bulletin Historique et Archéologique du Sud-Esso* 8 (2014), p. 32 [publication du Corpus étampois].

⁴¹ AZIMI, V., «La féminisation des administrations françaises : grandes étapes et historiographie (XVIIIe siècle - 1945)», *Revue française d'administration publique* 145 (2013/1) 11-38, p. 23.

⁴² La loi du 11 octobre 1940 relative à l'emploi des femmes dans la fonction publique est élaborée en grande partie par l'idéologue Raphaël Alibert et le ministre de l'Intérieur Marcel Peyrouton.

⁴³ COINTET, Michèle, *Les Françaises dans la guerre et l'occupation*, Paris, Fayard, 2018, p. 40.

⁴⁴ MUEL-DREYFUS, Francine, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 24.

⁴⁵ Cointet *cit.*, p. 40.

⁴⁶ GIOLITTO, Pierre, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Librairie académique Perrin, 1991, p. 52-53 [<http://excerpts.numilog.com/books/9782262008000.pdf>].

⁴⁷ L'invention et l'usage de la machine à écrire en 1887 concourent au développement des emplois de dames dactylographes.

⁴⁸ Cité par Clément WINGLER, in *BHASE* 8 *cit.*, p. 28 [corpusetampois.com/bhase008w.pdf, 2014].

⁴⁹ *L'Abeille d'Étampes* 17 du 29 avril 1939, sous la rubrique «*Pour ceux qui croient à la guerre et pour ceux qui n'y croient pas*», page 1.

⁵⁰ Colonel de GAULLE, Mémoire «*L'avènement de la force mécanique*», 26 janvier 1940.

⁵¹ *La Nouvelle République*, Centre Presse, Année 1940, p. 9 ; en vente du mercredi 10 juin au mercredi 7 octobre 2020.

⁵² AMOUROUX, Henri, *La Vie des Français sous l'occupation*, Paris, Gallimard, 1961, p. 14.

⁵³ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁴ COLLARD *cit.*, p. 5.

⁵⁵ Clément WINGLER et al., «Étampes et l'aviation, pages de chronique, livret d'exposition», Étampes, Ville d'Étampes, 2010, p. 10 (témoignage de Fernand Minier).

⁵⁶ Des rumeurs ont attribué le bombardement de juin 1940 à l'aviation italienne. Clément Wingler rappelle deux éléments contredisant cette version. D'une part, l'aviation italienne n'est pas intervenue dans cette zone du nord de la Loire. D'autre part, la puissance de la Luftwaffe ne nécessitait pas d'appui pour bombarder Étampes.

⁵⁷ Aux descriptions des destructions des maisons, à la communication du nom des personnes tuées, COLLARD, et dans une perspective mémorielle, LAMBERT-MERCIER et WINGLER ont dressé un répertoire des morts civils et militaires pour toute la durée de la guerre 1939 et 1945 [Collection Mémoire(s) d'Étampes, dirigée par Clément Wingler, volumes 21 et 22, novembre 2020].

⁵⁸ COLLARD *cit.*, p. 11-12.

⁵⁹ DALISSON *cit.*, chapitre 2.

⁶⁰ COINTET *cit.*, p. 48.

⁶¹ <http://www.corpusetampois.com/che-20-wingler1940-1944.html>

⁶² À la suite de la démission du conseil municipal, en date du 22 août 1940, le préfet de Seine-et-Oise procède, le 28 août, à la nomination d'une Délégation municipale spéciale. Ses actes sont limités à l'administration et à la gestion urgente. Le président en est Pierre Ulysse Lejeune. Par arrêté ministériel du 5 mai 1941, Pierre Ulysse Lejeune deviendra maire d'Étampes.

⁶³ Le château se situe sur la commune de Morigny-Champigny. Il est maintenant propriété du Conseil départemental et accueille un institut d'action médico-pédagogique.

⁶⁴ COLLARD *cit.*

⁶⁵ Une soirée débat a été organisée par le Corpus étampois, le 26 juin 2004, avec la participation d'experts et de témoins de l'époque, site internet : <http://www.corpusetampois.com/ace-20040628debat01.html>.

⁶⁶ Il s'agit notamment des bombardiers de la 8th Air Force.

⁶⁷ Clément WINGLER, interview dans le journal *Le Parisien Île-de-France et Oise, Essonne* : Pauline DARVEY, « 22 août 1944 : ces monuments racontent l'histoire d'Étampes pendant la guerre », 22 août 2019 [<https://www.leparisien.fr/essonne-91/22-aout-1944-ces-monuments-racontent-l-histoire-d-etampes-pendant-la-guerre-22-08-2019-8137713.php>]. Les bombardements alliés feront 75 000 victimes en France.

⁶⁸ Des clichés de R. RAMEAU et d'autres photographes ont été rassemblés et scannés par Jean-Michel ROUSSEAU. Ils sont visibles sur le site <http://www.corpusetampois.com/che-20-19440610bombardement.html>.

⁶⁹ COLLARD *cit.*, p. 12-13.

⁷⁰ COINTET *cit.*, p. 57.

⁷¹ Les chiffres de l'armée d'occupation varient. Le chiffre le plus élevé qui a été avancé est de 200 000 soldats allemands.

⁷² <http://pages.livresdeguerre.net/pages/sujet.php?id=docddp&su=48&np=290>.

⁷³ GRECARD, Fabrice, « Les Implications politiques du ravitaillement en France sous l'occupation », *Vingtième siècle, Revue d'histoire* 94 (2007-2) 199 à 215, p. 199 [<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2007-2-page-199.htm>].

⁷⁴ COINTET *cit.*, p. 73.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 75.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 81.

⁷⁷ WINGLER, Clément (2011) : <http://www.ajpn.org/commune-etampes-en-1939-1945-91223.html>, chapitre « règlements de compte et revanchisme ».

⁷⁸ La Milice française, organisation para militaire fascisante, est créée en janvier 1943 par le gouvernement de Vichy. Elle est dirigée par Pierre Laval et les opérations sont organisées par Joseph Darnand, Secrétaire général. La milice agit comme supplétif des forces ennemies, dont notamment la Gestapo. On a recensé 30 000 membres.

⁷⁹ COINTET *cit.*, p. 82.

- ⁸⁰ En Seine-et-Oise, après la guerre, 14 000 dossiers examinés pour collaboration ou intelligence avec l'ennemi ont donné lieu à l'arrestation de 721 personnes seulement, soit 5,15 % des dossiers présentés. Le manque de précision est invoqué pour libérer les prévenus. [PODEVIN, Aurore, « Brétigny-sur-Orge pendant la Seconde Guerre mondiale à travers le témoignage d'un enfant, 1940-1945 », *Mémoire d'histoire économique et sociale* (2016), p. 218, Université Évreux Val d'Essonne].
- ⁸¹ CAPDEVILLA et VIRGILI *cit.*
- ⁸² JAUNEAU, Élodie, « Des Femmes dans la France combattante pendant la Deuxième Guerre mondiale : Le Corps des Volontaires Françaises et le Groupe Rochambeau », *Genre & Histoire* (2008) [<http://journals.openedition.org/genrehistoire/373>].
- ⁸³ CAPDEVILLA et VIRGILI *cit.*
- ⁸⁴ 2^e DB = 2^e division blindée de la 1^{re} armée française, créée pendant la Deuxième Guerre mondiale par le général Leclerc.
- ⁸⁵ WINGLER, Clément (2009) : « Étampes de 1940 à 1944 », *Corpus histoire étampois*, <http://www.corpusetampois.com/che-20-wingler1940-1944.html>.
- ⁸⁶ COINTET *cit.*, p. 159.
- ⁸⁷ WINGLER, Clément / LAMBERT-MERCIER, Caroline, *La deuxième guerre mondiale des Étampois, Répertoire des civils et militaires décédés par faits de guerre 1939-1945*, Étampes, Ville d'Étampes, 2020 [Mémoires d'Étampes 21 et 22].
- ⁸⁸ Éditions Tiresias, 2014.
- ⁸⁹ En 1932, le nom devient Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, mais le sigle LICA est conservé. Le sigle LICRA n'est adopté qu'en 1979.
- ⁹⁰ THÉBAUT, Françoise, « Penser les guerres du XX^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie », *Clio, Femmes, Genre, Histoire* (2014) 157-182, p. 163 [<http://journals.openedition.org/clio/11914>].
- ⁹¹ COINTET *cit.*, p. 289.
- ⁹² AUBRAC, Lucie, *Cette exigeante liberté. Entretiens avec Corinne Bouchoux*, Paris, L'Archipel, 1997 ; citation par COINTET 2018, *cit.*, p. 211.
- ⁹³ En France, le dernier dimanche d'avril est, chaque année, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.
- ⁹⁴ STREBEL, Bernhard, *Ravensbrück, Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2005, p. 486 et 587 ; cité par BONNET, Marie-Josèphe, « Les Françaises à Ravensbrück », AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la déportation) [<https://afmd.org/en/les-francaises-a-ravensbrueck-allemande.html>].
- ⁹⁵ TILLON, Germaine, *Le Verfügbar aux Enfers. Une opérette à Ravensbrück*, Paris, La Martinière, 2005.
- ⁹⁶ <https://www.fondationresistance.org/documents/cnrd/Doc00318.pdf>.
- ⁹⁷ BARD, Christine, « L'Histoire des femmes au défi de la déportation », *Histoire et Politique. Politique, culture, société* 5 (2008) 13 [<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2008-2-page-2.html>].
- ⁹⁸ COINTET *cit.*, p. 285.
- ⁹⁹ THÉBAUT *cit.*, p. 163.
- ¹⁰⁰ Le colonel Charles de Gaulle paiera son départ pour Londres et son appel à la résistance d'une condamnation à mort, de la dégradation militaire et de la confiscation de ses biens pour désertion à l'étranger en temps de guerre. Le jugement a été prononcé par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand le 2 août 1940, à l'instigation de Vichy.
- ¹⁰¹ De 1901 à 1936, la chambre des députés s'est prononcée six fois en faveur du vote des femmes. Le Sénat s'y est toujours opposé.
- ¹⁰² <https://www.assemblee-nationale.fr/13/evenements/images/patrimoine-2010/kakemonos/FemmesAujourd'hui.pdf>.
- ¹⁰³ WINGLER, Clément (2010) : « Action municipale de Suzanne Vayne, 1945-1964 » [*Corpus étampois*, <http://www.corpusetampois.com/che-21-wingler2010suzannevayne.html>].
- ¹⁰⁴ Dans l'émission TV « Le jour d'après » de LCP (La Chaîne Parlementaire) du 16 avril 2021, la philosophe Sandra Laugier met en évidence que les métiers du « care » sont encore traditionnellement et majoritairement occupés par des femmes qui seraient « naturellement » aptes pour des métiers de lien et de soin. La pandémie Covid

commencée en 2019 l'a encore révélé tout en permettant de rendre visibles des métiers et des femmes « invisibles ». À titre d'exemple, 91 % des aides-soignants sont des... aides-soignantes.

¹⁰⁵ Une loi de 1900 leur permettait d'être avocate.

¹⁰⁶ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19618-la-parite-politique>.

¹⁰⁷ ONYEJEKWE, Chineze J., « Les Femmes, la guerre, la consolidation de la paix et la reconstruction », *Revue Internationale des sciences sociales* 184 (2005), 301-307, p. 305 [www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales].